

## Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	02	INFRASTRUCTURE	01	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01
EDUCATION	01	SOCIAL	05	ADMINISTRATION	08
ECONOMIE	01	RURAL	09	ENERGIE	01

N° 2737

27 Janvier 2023

27 January 2023

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Fax : 222 206 043 / 222 203 326  
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)  
Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/AONO/C.MMA/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C.MMA/CIPM/2023 DU 23/01/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG , REGION DE L'EST .
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	21-02-2023

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">05/AONO/C-DIR/SG/CIPM/2022 DU 25/01/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C-DIR/SG/CIPM/2022 DU 25/01/2023 ELECTRIFICATION EN PANNEAUX SOLAIRES DE CERTAINES ZONES NECESSITEUSES DE LA VILLE DE DIR, DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : EXERCICE 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	01-03-2023

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2023 DU 26/01/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2023 DU 26/01/2023 PORTANT TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BONALEBE DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP/MINSANTE 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	24-02-2023

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0118 -23/ADC/DG/DG.M/DG.MT/rtm</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 0118 -23/ADC/DG/DG.M/DG.MT/RTM PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA CRÉATION D'UN SALON PRIVATIF À LA JETÉE « A » DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">03/AONO/C-DIR/CIPM-DIR/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C-DIR/CIPM-DIR/2023 DU 25/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE BINDIBA-MBAH (6 KM), DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE. REGION DE L'ADAMAOUA.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	01-03-2023

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">07/ONIT/MINDDEVEL/BC/BCITB/BALIKUMBAT-FEICOM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	TENDER FILE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO. 07/ONIT/MINDDEVEL/BC/BCITB/BALIKUMBAT-FEICOM/2023 OF 13/01/2023 THROUGH THE EMERGENCY PROCEDURE FOR THE CONSTRUCTION OF CEREMONIAL HALL, FENCING AND EXTERNAL WORKS OF THE TOWN HALL IN BALIKUMBAT COUNCIL, NGO KETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	06-02-2023

<b>7</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2023 DU 25/01/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2023 DU 25/01/2023 PORTANT TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 132480M3 (92M) DE VOIRIE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP/MINDDEVEL 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	23-02-2023

<b>8</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">006/AONO/C.MMA/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/C.MMA/CIPM/2023 DU 23/01/2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC D'UNE SALLE DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	21-02-2023

<b>9</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0186-23/ADC/DG/DG.M/DG.MF/emcg</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 0186-23/ADC/DG/DG.M/DG.MF/EMCG PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE POUR L'ÉLABORATION DU SCHÉMA DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>10</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0120 23/ADC/DG/DG.M/DG.MF/emcg</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 0120 23/ADC/DG/DG.M/DG.MF/EMCGPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ÉLABORATION DU SCHÉMA DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>11</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">02/AONO/C-DIR/CIPM-DIR/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C-DIR/CIPM-DIR/2023 DU 25/01/2023 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE TENAH-MAMIKEN (4.5 KM), DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	01-03-2023

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>12</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003/AONO/C.MMA/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C.MMA/CIPM/2023 DU 23/01/2023 POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE MBOMA DANS LA COMMUNE DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	20-02-2023

<b>13</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">07/AONO/C-DIR/SG/CIPM/2023 DU 25/01/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/C-DIR/SG/CIPM/2023 DU 25/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A DIR, DANS LACOMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : EXERCICE 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	01-03-2023

<b>14</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">007/ONIT/NG-C/GS/TS/ICTB/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 007/ONIT/NG-C/GS/TS/ICTB/2023 OF THE 20/01/2023LAUNCHED IN EMERGENCY FOR THE REABILITATION WORKS OF THE KAMEWA BY THE CONSTRUCTION OF ONE DAM IN NGONG COUNCIL,BENOUE DIVISION, NORTH REGION.(IN EMERGENCY PROCÉDURE)
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	13-02-2023

<b>15</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">008/AONO/C-NG/SG/ST/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C-NG/SG/ST/CIPM/2023 DU 20/01/2023LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON -MARCHE A BETAIL- INTER RN°1 (LONGUEUR 2,2 KM DU PKO+000 AU PK 2,200) DANS LA COMMUNE DENGONG, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	13-02-2023

<b>16</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2023 DU 26/01/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2023 DU 27/01/2023 PORTANT TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU TRONÇON DE LA ROUTE COMMUNALE LOUM CHANTIER CIE (INTER N5)-NINGA TOWN (0,7KM) DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP/MINTP 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	24-02-2023

<b>17</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">005/AONO/C.MMA/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005 /AONO/C.MMA/CIPM/2023 DU 23/01/2022 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE KAGNOL1 - NGANDAME (PK 0 - PK 6 ) DANS LA COMMUNE DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG , REGION DE L'EST (LOT UNIQUE).
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	21-02-2023

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>18</b>	<b>Reference</b> <a href="#">01../AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°...01../AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2023 DU..... POUR LE GARDIENNAGE DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS DE LA DIRECTION GENERALE, DES RESIDENCES DE CERTAINS RESPONSABLES, DE LA FERME EXPERIMENTALE ET DE L'HERBIER NATIONAL <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> 27-02-2023
-----------	--

<b>19</b>	<b>Reference</b> <a href="#">01/AONO/SG/C-DIR/CIPM/C-DIR/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/SG/C-DIR/CIPM/C-DIR/2023 DU 25/01 /2023 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA CASE DE PASSAGE N° 2 DE DIR, DANS LA COMMUNE DE DIR, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA.- LOT1 : CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE LA CASE DE PASSAGE- LOT 2 : AMÉNAGEMENT EN PAVÉ DE LA COUR DE LA CASE DE PASSAGE- LOT 3 : EXTENSION DE TROIS LOGEMENTS DE LA CASE DE PASSAGE <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 01-03-2023
-----------	--

<b>20</b>	<b>Reference</b> <a href="#">001/DC/RE/DK/SG/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/RE/DK/SG/CIPM/2023 DU 25/01/2023 POUR L'EQUIPEMENT DU POSTE AGRICOLE DE GOUNTE DANS LA COMMUNE DE NGUELEBOK, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> 16-02-2023
-----------	--

<b>21</b>	<b>Reference</b> <a href="#">03/AOIO/MINEPIA/CCCM-BEC/CSPM-PDCVEP/PDCVEP/SPM/23</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRESIAS N°: 00003/AOIO/MINEPIA/CCCM-BEC/CSPM-PDCVEP/PDCVEP/SPM/2023 DU 06/01/2023 MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES ;PROJET : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES CHAÎNES DE VALEUR DE L'ELEVAGE ET DE LA PISCICULTURE.NOM DU MARCHÉ : CONCEPTION - RÉALISATION D'UN ABATTOIR INDUSTRIEL ET MODERNE DE BOVINS ET D'UN ENTREPÔT FRIGORIFIQUE À BAMENDA AINSI QUE LA FOURNITURE, LE MONTAGE ET LA MISE EN SERVICE DES ÉQUIPEMENTS ; LA FORMATION DU PERSONNEL ET L'ASSISTANCE TECHNIQUE.PAYS : REPUBLIQUE DU CAMEROUNPRÊT N° : N° 2000200003001 DU 03 AVRIL 2020MÉTHODE DE PASSATION DE MARCHÉ : APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT. (AOIO)LIGNE DU PPM : LIGNE 7ÉMIS LE : 06/01/2023 <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 23-02-2023
-----------	---

<b>22</b>	<b>Reference</b> <a href="#">_0185-23/ADC/DG/DG.M/DG.MT/rtm</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 0185-23/ADC/DG/DG.M/DG.MT/RTM PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 27/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 19/08/2022 <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>23</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/AONO/C.MMA/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C.MMA/CIPM/2023 DU 23/01/2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN POULAILLER MODERNE DE 500 PLACES À MBOMA DANS LA COMMUNE DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	20-02-2023

<b>24</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01/AONO/C-MGA/CIPM/2023 DU 27 JANV 2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 01/AONO/C-MGA/CIPM/2023 DU 27 JANV 2023 POUR LES TRAVAUX DE L'ELECTRIFICACION EN ENERGIE SOLAIRE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE(CSI) DE DJOUZAMI (LOT: 1), ET AU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DU QUARTIER HAOUSSA (LOT:2), COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DE MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT: EXERCICE 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	10-03-2023

<b>25</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/AONO/C.MMA/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C.MMA/CIPM/2023 DU 23/01/2023 POUR LA RÉHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	20-02-2023

<b>26</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">02/AONO/C-MGA/CIPM/2023 DU 27 JANV 2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C-MGA/CIPM/2023 DU 27 JANV 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A1. L'ECOLE PUBLIQUE DE BOUNOU (LOT 1)2. L'ECOLE PUBLIQUE DE NGANHI (LOT 2)COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : EXERCICE 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	10-03-2023

<b>27</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">03/AONO/C-MGA/CIPM/2023 DU 27 JANV 2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C-MGA/CIPM/2023 DU 27 JANV 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE GUMBELA, COMMUNE DE MEIGANGA. DEPARTEMENT DU MBERE. REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : EXERCICE 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	10-03-2023

<b>28</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">04/AONO/C-DIR/SG/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N 04/AONO/C-DIR/SG/CIPM/2023 DU 25/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI-ADDUCTION D'EAU POTABLE A LA CASE DE PASSAGE N° 1 DE DIR, DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	01-03-2023

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**29**

**Reference** [08/ONIT/MINDDEVEL/BC/BCITB/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERFILE NO 08/ONIT/MINDDEVEL/BC/ BCITB / 2023 OF 13/01/2023 FOR THE PURCHASE AND SUPPLY OF A GRADER TO THE BALIKUMBAT COUNCIL, BALIKUMBAT SUB DIVISION, NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 06-02-2023

**30**

**Reference** [06/AONO/C-DIR/SG/CIPM/2023 DU 25/01/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/C-DIR/SG/CIPM/2023 DU 25/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI-ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LE VILLAGE KELLA SAMI, DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : EXERCICE 2023

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 01-03-2023

**31**

**Reference** [007/AONO/C-MENGANG/CIPM-MG-/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C-MENGANG/CIPM-MG-/2023 DU 26/01/ 2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT MUNICIPAL DANS LA COMMUNE DE MENGANG DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 24-02-2023

**32**

**Reference** [001/ONIT/BCC/ITB/CCCM-BEC/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 001/ONIT/ BCC / ITB/CCCM-BEC/ 2023 OF 27/01/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF COMMERCIAL EQUIPMENT IN THE CITY OF BAMENDA AS PART OF THE URBAN C2D PROGRAM «REGIONAL CAPITALS» IN THREE LOTS.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 24-03-2023

**33**

**Reference** [002/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2023 DU 25/01/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2023 DU 25/01/2023 PORTANT TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ATELIER DE MÉNUISERIE, MAÇONNERIE ET DE SOUDURE MÉTALLIQUE DE LA FOURRIÈRE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP/MINDDEVEL 2023

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 23-02-2023

**34**

**Reference** [02/AONO/CA.BFM 1er/CIPM/BIP -MINTP- 2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL QUVERTN° 02/AONO/CA.BFM 1ER/CIPM/BIP -MINTP- 2023 DU 23/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEP (07) DALOTS DANS LES QUARTIERS BAMENDZI 2, NDIENGDAM 1 ET HOUKAHA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM P7 DEPARTEMENT DE LA MIFI- REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP MINTP 2023

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 21-02-2023

## # RESUME DES CONSULTATIONS

35

<b>Reference</b>	<a href="#">001/AONO/ONCC/CIPM/2023 du 26 Janvier 2023</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/ONCC/CIPM/2023 DU 26 JANVIER 2023 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS ET LA CONNEXION INTERNET HAUT DÉBIT À L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ (ONCC)
<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
<b>Date de cloture</b>	23-02-2023



# COMMUNE DE MBOMA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C.MMA/CIPM/2023 DU 23/01/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG , REGION DE L'EST .**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOMA, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux d'entretien de certaines routes Communales dans la commune de MBOMA, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est, allotis ainsi qu'il suit :

lot 1 Entretien de la route Communale NGOAP-KAGNOL 1 (Hameau) Montant TTC 27 000 000  
lot 2 Entretien de la route Communale KAGNOL 1 (Hameau) - Digue de ZOUME Montant TTC 10 000 000

## 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- ? Travaux préliminaires ;
- ? Travaux de terrassements ;
- ? Assainissement - drainage ;

## 3. Cout Prévisionnel

lot 1 Entretien de la route Communale NGOAP-KAGNOL 1 (Hameau) Montant TTC 27 000 000  
lot 2 Entretien de la route Communale KAGNOL 1 (Hameau) - Digue de ZOUME Montant TTC 10 000 000

## 4. Allotissement

lot 1 Entretien de la route Communale NGOAP-KAGNOL 1 (Hameau) Montant TTC 27 000 000  
lot 2 Entretien de la route Communale KAGNOL 1 (Hameau) - Digue de ZOUME Montant TTC 10 000 000

## 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public , EXERCICE 2023 .

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de MBOMA, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA à la Recette Municipale de MBOMA.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de MBOMA, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA à la Recette Municipale de MBOMA.

**9. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de MBOMA, au plus tard le 21/02/2023 à 9 h 30 min précises, sous réserve de la mise à disposition de la preuve du financement (Autorisation de dépense), et portera les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004 /AONO/C.MMA/CIPM/2023 Du 23/01/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST

(Préciser le(s) lot (s) sollicité (s))

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

**10. Delai de Livraison**

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de Trois (03) mois calendaires, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

**11. Cautionnement Provisoire**

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances, soit :

LOT 1 Entretien de la route Communale NGOAP-KAGNOL 1 (Hameau) 27 000 000 Montant de la caution 270 000

LOT 2 Entretien de la route Communale KAGNOL 1 (Hameau) - Digue de ZOUME 10 000 000 Montant de la caution 100 000

**12. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances.

La caution devra rester valable quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune de MBOMA le 21/02/2023 à 10 h 30 min précises, sous réserve de la mise à disposition de la preuve du financement (Autorisation de dépense), par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune de MBOMA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### 9- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

#### A. Critères éliminatoires :

##### a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;

##### b. Offre technique

- 1) Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir abandonné aucun marché pendant les trois (03) dernières années
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) Absence de plus de deux (02) critères de qualification essentiels de l'Offre technique

##### c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

#### B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Déclaration sur l'Honneur de n'avoir pas abandonné un marché pendant les trois (03) dernières années
- 2- Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;
- 3- Personnel d'encadrement ;
- 4- Moyens matériels ;
- 5- Références;
- 6- Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80 % du montant prévisionnel du projet sur les trois (03) dernières années ;
- 7- Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;

N.B : Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur à 70%, (soit au moins 21 « oui » sur 29) seront examinées, Si aucune offre n'obtient le pourcentage requis, seule (s) l'(les) offre(s) financière(s) du (des) soumissionnaire(s) ayant obtenu (s) l'évaluation technique la plus élevée sera (seront) examinée(s).

## 15. Attribution

Chaque lettre-commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur à 70% ; sous réserve des dispositions du Nota Bene du point 9.B susmentionnée;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

#### 14- NOMBRE MAXIMUM DE LOTS

Dans le cadre du présent appel d'offres, un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

- a. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de MBOMA , aux numéros de téléphones : 699 831 639/653 333 314 ;
- b. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

*MBOMA le 23 Janvier 2023*

*Le MAIRE*

**FOUDA FOUDA Frederic**

# COMMUNE DE DIR

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C-DIR/SG/CIPM/2022 DU 25/01/2023  
ELECTRIFICATION EN PANNEAUX SOLAIRES DE CERTAINES ZONES NECESSITEUSES DE LA VILLE DE  
DIR, DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT  
: EXERCICE 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2023. le Maire de la COMMUNE DE DIR, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour réelectrification en panneaux solaires de certaines zones nécessiteuses de la ville de DIR et ses environs. Arrondissement de DIR, département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- Travaux préliminaires ;
- Fourniture et pose des panneaux photovoltaïques 180W
- Fourniture des lampadaires solaires

- Luminaire 120 W
- Batterie Lithium 180Ah incorporée
- Contrôleur de charge MPPT intégré

- Fourniture et pose des poteaux métallique en forme conique (large base et sommet effilé) 7-8 m de hauteur, de 19 Kg;
- Accessoires des poses y compris toutes sujétions (socle, béton, écrous etc...).

## 3. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un lot unique.

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'Energies Renouvelables.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortant clairement.

## 5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2023 du MINEE.

Consultation du Dossier d'Appel d'Offres.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de DIR, Secrétariat Général dès publication du présent Avis.

## 6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de DIR. Secrétariat Général. BP .....  
DIR Tél 672203525 dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale d'une somme non remboursable de **Trente Mille (30 000) F.CFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

## 7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Mairie de DIR, Secrétariat Général, contre récépissé, au plus tard **le 01/03/2023 à 11 heures** locales et devra porter la mention :

*« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert »*

*N°05/AONO/C-DIR/SG/CIPM/2023 DU 25/01/2023 ELECTRIFICATION EN PANNEAUX SOLAIRES DE CERTAINES ZONES NECESSITEUSES DE LA VILLE DE DIR, DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DE MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT*

## 8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

## 9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **Trois Cent mille (300 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

## 10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu en un (01) seul temps **le 01/03/2023 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la Salle de réunion de la Commune de DIR.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 12. Critères d'évaluation

### 1- Principaux Critères Éliminatoires

- Absence de la Caution de Soumission ;
- Absence d'une pièce administrative au-delà de 48 heures réglementaire ;
- Dossier technique et financier incomplet ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifié;
- Note technique évalué à moins de 70%.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être produite en originaux. Les autres pièces en originaux ou en copie certifiées conformes.

### 2- Principaux Critères De Qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre Indicatif sur :

- La capacité de mobilisation financière;
- Les références de l'Entreprise dans le domaine des énergies renouvelables.
- La disponibilité du matériel et des équipements appropriés;
- La méthodologie et organisation du travail;
- L'expérience du personnel d'encadrement et d'exécution de l'Entreprise ;
- La présentation de l'offre conformément aux préinscriptions du RPAO.

**NB** : La notation est binaire, le mode de qualification est détaillé dans le RPAO.

## 13. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la COMMUNE DE DIR, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre la moins disant et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la DDEE/MBERE, service des Energies.

*DIR le 25 Janvier 2023*

*Le MAIRE*

**HOUSSEINI ISSA**

# COMMUNE DE LOUM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°001/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2023 DU 26/01/2023 PORTANT TRAVAUX DE REHABILITATION  
DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BONALEBE DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE  
LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP/MINSANTE 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BUDGET BrP/MINESANTE, exercice 2023, le Make de la Commune de Loum, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation du Centre de Santé Intégrée de Bonalebe dans la Commune de Loum, Arrondissement de Loum, Département du Moungo, région du littoral.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux consistent à réhabiliter le Centre de Santé Intégrée de Bonalebe, conformément au devis descriptif, quantitatif et estimatif ci-joint, tout en mettant en application les indications pratiques du présent dossier.

### LES TRAVAUX PORTENT SUR :

- TRAVAUX PREPARATOIRES ;
- MACONNERIE ET ELEVATION ;
- CHARPENTE -COUVERTURE;
- MENUISERIE BOIS;
- ELECTRICITY ;
- PEINTURE ;
- VRD.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **30 000 000 (TrentE millions francs) CFA** Toutes Taxes Comprises.

## 4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières requises. Ces Entreprise n'ayant pas abandonné un projet aux cours des deux dernières années dans le Département du Moungo.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public (MINSANTE) de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire communale 221 100.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Loum ou à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Moungo dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Loum, dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable de **100 000 (Cent mille) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune de Loum.

## 9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat de la Commune de Loum, B.P.71 Loum ; au plus tard le **24/02/2023** à 11 heures et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°001/AONO/COMMUNE-LOUMSG/CIPM/2023 DU 26/01/2023 »**

**PORTANT TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BONALEBE DANS LA  
COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

**Financement : BIP/MINSANTE 2023**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le delai maximum d'execution prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la realisation des **travaux objet** du present appel d'offres est de **cent vingt (120)** jours calendaires a compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquee dans ledit **ordre de service**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **2% du montant provisionnel soit 600 000 (Six cent mille francs) CFA** pour le lot unique, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces Administratives, des Offres Techniques et Financières aura lieu le **24/02/2023 à 12 heures** et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Loum.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### a) Critères éliminatoires

1. Absence d'une pièce du Dossier Administratif à l'ouverture des plis et non complété après un délai de 48h accordé au Soumissionnaire;
2. Usage de faux documents ou de documents scannés ;
3. Absence caution de soumission ;
4. Absence d'un élément de l'Offre Financier (soumission, bordereau des prix unitaires, devis estimatif et quantitatif, sous-détail des prix unitaires) ;
5. Faire partir de la liste des Entreprises interdites de la Commande Publique par le Ministère des Marchés Publics ;
6. Absence dans l'Offre Technique de la déclaration de non abandon d'un marché public au cours des trois dernières années ;
7. Non satisfaction de 75% des critères essentiels ;
8. Omission total d'un prix quantifié dans toutes les pièces de l'Offre Financière.

### b) Critères essentiels

1. Situation financière ;
2. Expérience ;
3. Personnels
4. Matériels.

## 15. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, évaluée la moins-disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au bureau du SIGAMP de la Commune de Loum, B.P. 71 Loum ;

*LOUM le 26 Janvier 2023*

*Le MAIRE*

***KUATE WAMBO Guy Mesmin***

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N° 0118 -23/ADC/DG/DG.M/DG.MT/RTM PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA CRÉATION D'UN SALON PRIVATIF À LA JETÉE « A » DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.

Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres **N° 27/AONO/ADC/CIPM/2022 du 19/08/2022** ;

Vu Le Rapport d'analyse des dossiers administratifs et des offres techniques et financières ;

Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance n° 012-23/ADC/CIPM/se du 12 janvier 2023 ;

### **DECIDE :**

**ARTICLE 1** – La lettre-commande relative à la maîtrise d'œuvre pour la création d'un salon privatif à la jetée « A » de l'Aéroport International de Douala, est attribuée à la société **CREACONSULT SARL**, **Tél : 233 42 63 85 / 699 31 42 19, BP : 11 735 Douala**, pour un montant toutes taxes comprises de **vingt millions (20 000 000) FCFA TTC** et un délai d'exécution de **cinq (05) mois**.

**ARTICLE 2** - La Gérante de la société **CREACONSULT SARL** est invité à se présenter à la Direction Générale (Département de la Gestion Administrative des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A, pour l'établissement de ladite lettre-commande.

**ARTICLE 3** - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

*YAOUNDE le 24 Janvier 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**OWONA ASSOUMOU THOMAS**



## COMMUNE DE DIR

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C-DIR/CIPM-DIR/2023 DU 25/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE BINDIBA-MBAH (6 KM), DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE. REGION DE L'ADAMAOUA.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2023, le Maire de la Commune de DIR, Autorité Contractante, lance, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE BINDIBA-MBAH (6 KM), COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

### 2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent tous les ouvrages prévus au cadre du détail quantitatif et estimatif, notamment les opérations suivantes :

- . INSTALLATION DU CHANTIER
- PREPARATION DE L'EMPRISE DE LA ROUTE (rechargement)
- TERRASSEMENT ET CHAUSSEE
- EQUIPEMENT

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération a l'issue des études préalables est de : Vingt millions (20 000 000) FCFA.

### 4. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais et spécialisées dans le domaine considéré.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le BIP de l'Exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire N°

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de DIR, au Secrétariat Général, Tel. : 672203525, Dès publication et affichage du présent avis.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de DIR auprès du Secrétaire Général, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA**, payable à la Recette Municipale de DIR.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires dont l'original et 06 (six) copies marqués comme tels, devra parvenir auprès du Secrétaire Général de la Commune de DIR au plus tard le 01/03/2023 à 11 heures et devra porter la mention :

«**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C-DIR/CIPIVI/2023 DU 25/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITAION DE LA PISTE AGRICOLE BINDIBA\_MBAH (6KM), COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

»

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution du projet objet du présent Avis d'Appel Appel d'Offres est de : Quatre (04) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de quatre cent mille (400 000) FCFA conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date limite de validité des offres et conformément au modèle en annexe.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de : **quatre cent mille (400 000) FCFA** et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date limite de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent ou une autre autorité administrative (préfet, sous-préfet...) Conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de 03 (trois) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère Chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, et l'absence d'une pièce administrative après épuisement d'un délai de 48 heures.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres Administratives, Techniques et Financières sera effectuée en un seul temps dans la salle des délibérations de la Commune de Dir le 01/03/2023 à partir de 12 Heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Dir, siégeant en présence de tous les soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres les concernant.

#### 14. Critères d'évaluation

**Les principaux critères éliminatoires sont :**

- l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
- l'absence, la non validité ou la non-conformité des autres pièces administratives après épuisement d'un délai de 48 heures pour produire les pièces conformes ;
- dossiers techniques et financiers incomplets;
- fausses déclarations ou pièces falsifiées,
- Critères essentiels évalués à moins de 34 OUI sur 48.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

**Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :**

- La capacité de mobilisation financière ;
  - Les références et expérience de l'entreprise soumissionnaire ,
  - Le personnel de l'entreprise soumissionnaire ;
  - La disponibilité du matériel de chantier et de la logistique ;
  - La méthodologie et l'organisation du travail ;
  - La présentation de l'offre conformément aux prescriptions du RPAO.
- NB ; la notation est binaire, le mode de qualification est détaillé dans le RPAO.

#### 15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Dir l'Autorité Contractante, attribuera la lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

#### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours, à compter de la date de remise de leurs offres.

#### 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire ou du Secrétaire Général de la Commune de DIR, Tél. : 672203525

*DIR le 25 Janvier 2023*

*Le MAIRE*

**HOUSSEINI ISSA**

**COMMUNE DE BALIKUMBAT**

**TENDER FILE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO. 07/ONIT/MINDDEVEL/BC/BCITB/BALIKUMBAT-FEICOM/2023 OF 13/01/2023 THROUGH THE EMERGENCY PROCEDURE FOR THE CONSTRUCTION OF CEREMONIAL HALL, FENCING AND EXTERNAL WORKS OF THE TOWN HALL IN BALIKUMBAT COUNCIL, NGO KETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Within the framework of the Funding Agreement No. \_\_\_\_\_/CCF/FEICOM/DG/CAJ/DCCC/2021 between FEICOM and BALIKUMBAT Council for the execution of the Public Investment Budget of the 2022 financial year, the Contracting Authority, the Mayor of BALIKUMBAT Council, hereby launches an open national invitation to tender through the Emergency procedure for the construction of a ceremonial hall, fencing and eternal works of the town hall in **BALIKUMBAT Council, NGO KETUNJIA Division of the North West Region.**

**2. Consistance des prestations**

The works comprise notably:

This is for **THE CONSTRUCTION OF CEREMONIAL HALL, FENCING AND EXTERNAL WORKS OF THE TOWN HALL IN BALIKUMBAT COUNCIL, NGO KETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.**

<i>N°</i>	<i>Designation</i>
1	Studies - site installation
2	Earthworks
3	substructure -foundations concrete/masonry works
4	Super structure
5	Roofing works
6	Tillingworks
7	Wood works
8	Metallic works
9	Aluminum works
10	Painting works
11	Electrical installation
12	Plumbing sanitary installation
13	External works



### 3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies stands at **230 000 000 (Two Hundred and Thirty Million) FCFA** all taxes inclusive

### 4. Allotissement

The works are divided into one lot.

### 5. Participation et origine

Participation is opened under the same conditions to all Cameroonian Companies and business concerns that have proven experience in the field of building construction and civil engineering in general and who are not in a period of suspension by the authority in charge of public contracts.

### 6. Financement

The said works shall be financed jointly as per the convention signed between FEICOM and BALIKUMBAT Council assigned to the Mayor BALIKUMBAT Council as Authorising Officer with the budgets of 2023 assigned to the Mayor in the Funding Agreement No. \_\_\_\_\_/CCF/FEICOM/DG/CAJ/DCCC/203.

### 7. Consultation du Dossier

The tender file may be consulted during working hours at the Mayor's Secretariat of the BALIKUMBAT council and tel: **670 912 286**,

### 8. Acquisition du Dossier

The tender file may be acquired from the BALIKUMBAT Council, Mayor's Secretariat, tel: **670 912 286**, upon presentation of a non-refundable treasury receipt (payable at the Treasury of the BALIKUMBAT Council) of **150 000 (One Hundred and Fifty Thousand) FCFA**. Such a receipt shall identify the payer as representing the company that wants to participate in the tender.

### 9. Remises des offres

Each bid drafted in English or French shall be signed by the bidder or by a duly authorized representative and presented in **seven (07) copies** including the original and six (06) copies marked as such. These shall be submitted in one sealed pack containing three (3) envelopes; (A: Administrative file, B: Technical file, C: Financial file). The sealed pack shall bear no information on the enterprise, and should reach the BALIKUMBAT Council, Contracts Award Service, not later than 06/02/2023 at 10:00 am and should carry the inscription:

>

**“To be opened only during the bid-opening session”**

In case of any ambiguities or differences, only the original shall be considered authentic.

### 10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Project Owner / Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this invitation to tender is **eight calendar (08) months**, as from the date of notification of the contractor by the control engineer to start work.

## 11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his/her administrative documents, a bid bond that respects the models of this tender file, issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance, of an amount of **4,600,000 (Four Million Six Hundred Thousand) FCFA**, valid for thirty (30) days as from the date of validity of the offers. Bid bonds for unsuccessful bidders shall be withdrawn not later than fifteen (15) days after the award of the contract and those of successful bidders shall be retained until the required performance guarantee for good execution is provided.

## 12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily be not older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice.

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank or an insurance company approved by the Minister in charge of Finance. .

## 13. Ouverture des Plis

The opening of the bids in one phase shall be done on **06/02/2023** at 11:00 p.m. prompt in the conference hall of the BALIKUMBAT council by the competent tender board. Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice, who has full knowledge of the file and mandated in that capacity.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. 1. Evaluation criteria

The evaluation of bids shall be carried out in three stages:

- 1<sup>st</sup> Stage: verification of the conformity of each administrative document;
- 2<sup>nd</sup> Stage: Evaluation technical bids;
- 3<sup>rd</sup> Stage: Analyses of Financial bids.

The criteria of evaluation shall be as follows:

### 14.1-Eliminatory criteria

Eliminatory criteria fix the minimum conditions to be fulfilled to be admitted for evaluation according to the essential criteria. The non-respect of these criteria leads to the rejection of the bid made by the bidder.

They refer especially to:

#### 1. Eliminatory criteria

1. 1. - Absence or non-conformity of a document in the administrative file 48 hours after the bid opening session;
2. 2. -False declaration or falsified documents;
3. 3. -Absence or insufficient bid bond;
4. 4. -Incomplete financial file;
5. 5. -Omission of a unit price in the financial bid;
6. 6. -Technical Score less than (75%);
7. 7. -external envelope carrying a sign that can identify the bidder;

8. **8.** --Absence of site visit attestation signed by any traditional authority of the village or the D.O of the municipality or by the Mayor of Balikumbat Council with photo of the engineer of the enterprise in front of the site;
9. **9.** – dateline of delivery higher than prescribed.

## 1. Essential criteria

- 1- General presentation of the bids;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Logistics;
- 7- Special Technical Clauses initialed in all the pages and signed on the last page;
- 8- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages and signed on the last page.

## 14.2. Main Qualification criteria:

Essential criteria are those that are primordial or key in the judgment of the technical and financial capacity of candidates to execute the works forming the subject of the invitation to tender. They must be determined in relation to the nature and content of the works to be executed.

Indicatively, the criteria related to the qualification of candidates will be on:

## 15. Attribution

Financial situation;  
The contract shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity to the dispositions of the tender file and on the basis of the lowest bid and technical quality, confer article 99 of the public contracts code.

## 16. Durée Validité des Offres

Personnel:  
The bidders shall remain committed to their offers during a period of (ninety) 90 days from the deadline set for the submission of bids.

Equipment

## 17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained every day during working hours from the BALIKUMBAT Council, Contracts Award Service, tel: **670 912 286**.

*BAMENDA le 13 Janvier 2023*

*Le MAYOR*

***BUMLANGMI GAHWANYIN Théophile***

## COMMUNE DE LOUM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°004/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2023 DU 25/01/2023 PORTANT TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
DE 132480M3 (92M) DE VOIRIE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE  
LOUM, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP/MINDDEVEL 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BUDGET BIP/MINDDEVEL, exercice 2023, le Maire de la Commune de Loum, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de 132480m3 (92m) de voirie municipale dans la Commune de Loum, Arrondissement de Loum, Département du Moungo, région du littoral.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux consistent à construire 132480 m3 (92 m) de voirie municipale, Conformément au devis descriptif, quantitatif et estimatif ci-joint, tout en mettant en application les indications pratiques du présent dossier.

### LES TRAVAUX PORTENT SUR :

- **INSTALLATION ;**
- **DRAIN À CIEL OUVERT ;**
- **DRAIN À CIEL COUVERT.**

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **15 089 895 FCFA (Quinze millions quatre-vingt-neuf mille huit cent quatre-vingt-quinze francs) CFA** Toutes Taxes Comprises.

### 4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais ayant les capacités Administratives, Techniques et Financières requises.

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Entreprises de droit Camerounais n'ayant pas abandonné un projet aux cours des deux dernières années dans le Département du Moungo.

### 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public (MINDDEVEL) de l'exercice 2023 sur les lignes d'imputation budgétaire communale 220 150.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Loum B.P. 71 Loum où à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Moungo dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de LOUM, dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune de LOUM.

## 9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat de la Commune, B.P.71 Loum ; au plus tard le **23/02/2023** à 11 heures, heure locale, et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°04/AONO/COMMUNR-LOUMSG/CIPM/2023 DU 25/01/2023 »**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 132480M3 (92m) DE VOIRIE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE  
DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL  
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Quatre-vingt dix (120) jours calendaires** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit Ordre de Service.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **2% du montant provisionnel soit 301 798 (Trois cent un mille sept cent quatre-vingt-dix-huit francs) CFA** pour le lot unique, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des Offres Techniques et Financières aura lieu le **23/02/2023 à 12 heures** et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de LOUM.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

**14. Critères d'évaluation****a) Critères éliminatoires**

1. Absence d'une pièce du Dossier Administratif à l'ouverture des plis et non complété après un délai de 48h accordé au Soumissionnaire;
2. Usage de faux documents ou de documents scannés ;
3. Absence caution de soumission ;
4. Absence d'un élément de l'Offre Financier (soumission, bordereau des prix unitaires, devis estimatif et quantitatif, sous-détail des prix unitaires) ;
5. Faire partir de la liste des Entreprises interdites de la Commande Publique par le Ministère des Marchés Publics ;
6. Absence dans l'Offre Technique de la déclaration de non abandon d'un Marché Public au cours des trois dernières années ;
7. Non satisfaction de 75% des critères essentiels ;
8. Omission total d'un prix quantifié dans toutes les pièces l'Offre Financière.

**b) Critères essentiels**

1. Situation financière ;
2. Expérience ;
3. Personnels
4. Matériels.

**15. Attribution**

L'attribution se fera au Soumissionnaire ayant présenté l'Offre conforme Administrativement, Techniquement et Financièrement, évaluée la moins-disante.

**16. Durée Validité des Offres**

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commune de Loum, B.P. 71 Loum ;

*LOUM le 25 Janvier 2023*

*Le MAIRE*

***KUATE WAMBO Guy Mesmin***

## COMMUNE DE MBOMA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/C.MMA/CIPM/2023 DU 23/01/2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC D'UNE SALLE DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOMA, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour la construction d'un bloc d'une salle de classe dans certaines Ecoles Primaires Publiques de la Commune de MBOMA, Département du HAUT-NYONG, Région de l'Est , allotis ainsi qu'il suit :

Lot 1 Ecole Primaire Publique de MBAME2 Montant TTC9 500 000  
Lot 2 : Ecole Primaire Publique de BANGOE Montant TTC 9 500 000

### 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres

### 3. Cout Prévisionnel

Lot 1 Ecole Primaire Publique de MBAME2 Montant TTC9 500 000  
Lot 2 : Ecole Primaire Publique de BANGOE Montant TTC 9 500 000

### 4. Allotissement

Lot 1 Ecole Primaire Publique de MBAME2 Montant TTC9 500 000  
Lot 2 : Ecole Primaire Publique de BANGOE Montant TTC 9 500 000

### 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais et installées en territoire camerounais.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP - MINEDUB - EXERCICE 2023, .

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de MBOMA, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de Trente mille (30 000) francs CFA à la Recette Municipale de MBOMA.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de MBOMA, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de Trente mille (30 000) francs CFA à la Recette Municipale de MBOMA.

### 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de MBOMA, au plus tard le 21/02/2023 à 13 h 30 min précises, sous réserve de la mise à disposition de la preuve du financement (Autorisation de dépense) , et portera les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006 /AONO/C.MMA/CIPM/2023 Du 23/01/2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC D'UNE SALLE DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST

(Préciser le lot sollicité)

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

### 10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois calendaires, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

### 11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances, soit 95 000 (quatre-vingt-quinze mille) Francs CFA.

### 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances.

La caution devra rester valable quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

### 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune de MBOMA le 21/02/2023 à 14 h 30 min précises, sous réserve de la mise à disposition de la preuve du financement (Autorisation de dépense) ,par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune de MBOMA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

9-1 Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;

b. Offre technique

- 1) Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir abandonné aucun marché pendant les trois (03) dernières années
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) Absence de plus de deux (02) critères de qualification essentiels de l'Offre technique

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO ;
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;

9-2 Critères essentiels:

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Déclaration sur l'Honneur de n'avoir pas abandonné un marché pendant les trois (03) dernières années
- 2- Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;
- 3- Personnel d'encadrement ;
- 4- Moyens matériels ;
- 5- Références;
- 6- Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80 % du montant prévisionnel du lot sollicité sur les trois (03) dernières années ;
- 7- Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;

N.B : Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 19 « oui » sur 26) seront examinées, Si aucune offre n'obtient le pourcentage requis, seule (s) l'(les) offre(s) financière(s) du (des) soumissionnaire(s) ayant obtenu (s) l'évaluation technique la plus élevée sera (seront) examinée(s).

## 15. Attribution

Sous réserve des dispositions de l'Article 103 (1) du décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics, La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ; sous réserve des dispositions du Nota Bene du point 9.B susmentionnée;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

14. NOMBRE MAXIMUM DE LOTS

Dans le cadre du présent appel d'offres, un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

1. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de MBOMA , aux numéros de téléphones : 699 831 639/653 333 314 ;
2. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

*MBOMA le 23 Janvier 2023*

*Le MAIRE*

**FOUDA FOUDA Frederic**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N° 0186-23/ADC/DG/DG.M/DG.MF/EMCG PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE POUR L'ÉLABORATION DU SCHÉMA DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 0120-23/ADC/DG/DG.M/DG.MF/emcg** du 24 Janvier 2023, la lettre-commande relative à l'élaboration du schéma Directeur des Ressources Humaines de la société Aéroports Du Cameroun S.A, a été attribuée à la société **CIBLE RH EMPLOI, BP : 3462 Douala, Tél : 699 90 55 58 / 699 92 63 62**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **quatorze millions neuf cent soixante-cinq mille huit cent soixante-quinze (14 965 875) Francs CFA**, pour un délai d'exécution de **deux (02) mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., passé ce délai, celle-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main Levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 24 Janvier 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU THOMAS**

## AÉROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N° 0120 23/ADC/DG/DG.M/DG.MF/EMCGPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ÉLABORATION DU SCHÉMA DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier d'Appel d'offres **N° 34/AONO/ADC/CIPM/2022du 27/10/2022** ;

Vu Le Rapport d'analyse des dossiers administratifs, des offres techniques et financières ;

Considérant la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance n° 020-23/ADC/CIPM/se du 23 Janvier 2023.

### DECIDE :

**ARTICLE 1<sup>er</sup>**- La lettre-commande relative à l'élaboration du schéma Directeur des Ressources Humaines de la société Aéroports Du Cameroun S.A., est attribuée à la société **CIBLE RH EMPLOI**, BP : 3462 Douala, Tél : **699 90 55 58 / 699 92 63 62**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **quatorze millions neuf cent soixante-cinq mille huit cent soixante-quinze (14 965 875) Francs CFA**, pour un délai d'exécution de **deux (02) mois**.

**ARTICLE 2** – Le Directeur Général de la société **CIBLE RH EMPLOI**, est invité à se présenter à la Direction Générale (Département de la Gestion Administrative des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement de ladite lettre-commande.

**ARTICLE 3** - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.



## COMMUNE DE DIR

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C-DIR/CIPM-DIR/2023 DU 25/01/2023 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE TENAH-MAMIKEN (4.5 KM), DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2023, le Maire de la Commune de DIR, Autorité Contractante, lance, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour L'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE TENAH -MAMIKEN (4.5KM), DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent tous les ouvrages prévus au cadre du détail quantitatif et estimatif, notamment les opérations suivantes :

- INSTALLATION DU CHANTIER
- PREPARATION DE L'EMPRISE DE LA ROUTE
- TERRASSEMENT ET CHAUSSEE
- EQUIPEMENT

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt millions (20 000 000) FCFA.**

### 4. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais et spécialisées dans le domaine considéré.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le BIP de l'Exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire N° ....., Autorisation des dépenses.....

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de DIR, au Secrétariat Général, Tel. : 672203525, Dès publication et affichage du présent avis.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de DIR auprès du Secrétaire Général, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA**; payable à la Recette Municipale de DIR.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires dont l'original et 06 (six) copies marquées comme tels, devra parvenir auprès du Secrétaire Général de la Commune de DIR au plus tard le 01/02/2023 à 11 heures et devra porter la mention :

«**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/ AONO/C-DIR/CIPM/2023 DU 25/01/2023 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE TENAH-MAMIKEN (4.5KM), DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**»

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution du projet objet du présent Avis d'Appel Appel d'Offres est de Quatre (04) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de **quatre cent mille (400 000) FCFA** conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date limite de validité des offres et conformément au modèle en annexe.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de **quatre cent mille (400 000) FCFA** et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date limite de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent ou une autre autorité administrative (préfet, sous-préfet...) Conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de 03 (trois) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère Chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, et l'absence d'une pièce administrative après épuisement d'un délai de 48 heures.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres Administratives, Techniques et Financières sera effectuée en un seul temps dans la salle des Délibérations de la Commune de Dir le 01/03/2023 à partir de 12 Heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Dir siégeant en présence de tous les soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres les concernant.

#### 14. Critères d'évaluation

**principaux critères éliminatoires :**

- l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
- l'absence, la non validité ou la non-conformité des autres pièces administratives après épuisement d'un délai de 48 heures pour produire les pièces conformes ;
- dossiers techniques et financiers incomplets;
- fausses déclarations ou pièces falsifiées,
- Critères essentiels évalués à moins de 34 OUI sur 48.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

**Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :**

- La capacité de mobilisation financière ;
- Les références et expérience de l'entreprise soumissionnaire ;
- Le personnel de l'entreprise soumissionnaire ;
- La disponibilité du matériel de chantier et de la logistique ;
- La méthodologie et l'organisation du travail ;
- La présentation de l'offre conformément aux prescriptions du RPAO.

**NB** : la notation est binaire, le mode de qualification est détaillé dans le RPAO.

#### 15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Dir, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

#### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours, à compter de la date de remise de leurs offres.

#### 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire ou du Secrétaire Général de la Commune de DIR, Tel. : 672203525

*DIR le 25 Janvier 2023*

*Le MAIRE*

**HOUSSEINI ISSA**

## COMMUNE DE MBOMA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C.MMA/CIPM/2023 DU 23/01/2023 POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE MBOMA DANS LA COMMUNE DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOMA, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour la construction du Centre médical d'Arrondissement de MBOMA dans la Commune de MBOMA, Département du HAUT-NYONG, Région de l'Est (lot unique).

### 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres

### 3. Cout Prévisionnel

montant prévisionnel de 50 000 000 (Cinquante millions) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

### 4. Allotissement

N/D

### 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais et installées en territoire camerounais.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP - MINSANTE - EXERCICE 2023, pour un montant prévisionnel de 50 000 000 (Cinquante millions) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de MBOMA, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA à la Recette Municipale de MBOMA.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de MBOMA, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA à la Recette Municipale de MBOMA.

**9. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de MBOMA, au plus tard le 20/02/2023 à 13 h 30 min précises, sous réserve de la mise à disposition de la preuve du financement (Autorisation de dépense) et portera les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C.MMA/CIPM/2023 Du 23/01/2023 POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE MBOMA DANS LA COMMUNE DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

**10. Delai de Livraison**

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois calendaires, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

**11. Cautionnement Provisoire**

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances, soit 500 000 (cinq cent mille) Francs CFA.

**12. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances.

La caution devra rester valable quatre-vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune de MBOMA le 20/02/2023 à 14h 30 min précises, sous réserve de la mise à disposition de la preuve du financement (Autorisation de dépense), par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune de MBOMA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### A. Critères éliminatoires :

#### a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;

#### b. Offre technique

- 1) Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir abandonné aucun marché pendant les trois (03) dernières années
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) Absence de plus de deux (02) critères de qualification essentiels de l'Offre technique

#### c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO ;
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;

#### 29.5.1.1 Critères essentiels:

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Déclaration sur l'Honneur de n'avoir pas abandonné un marché pendant les trois (03) dernières années
- 2- Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;
- 3- Personnel d'encadrement ;
- 4- Moyens matériels ;
- 5- Références;
- 6- Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80 % du montant prévisionnel du projet sur les trois (03) dernières années ;
- 7- Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;

N.B : Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 19 « oui » sur 26) seront examinées, Si aucune offre n'obtient le pourcentage requis, seule (s) l'(les) offre(s) financière(s) du (des) soumissionnaire(s) ayant obtenu (s) l'évaluation technique la plus élevée sera (seront) examinée(s).

## 15. Attribution

Sous réserve des dispositions de l'Article 103 (1) du décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics, Le Marché à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ; sous réserve des dispositions du Nota Bene du point 9.B susmentionnée;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

1. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de MBOMA , aux numéros de téléphones : 699 831 639/653 333 314 ;
2. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

MBOMA le 23 Janvier 2023

Le MAIRE

**FOUDA FOUDA Frederic**

**COMMUNE DE DIR**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/C-DIR/SG/CIPM/2023 DU 25/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A DIR, DANS LACOMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : EXERCICE 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public, exercice 2023, le Maire de la Commune de DIR, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, relatif aux travaux de construction d'une Mini-Adduction d'Eau Potable dans la localité de GARGA LIMBONA, Commune de DIR, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

N°	Désignation
00	MOBILISATION
100	FORATION
200	EQUIPEMENT - DEVELOPPEMENT-POMPAGE
300	SUPERSTRUCTURE ET INSTALLATION DE LA POMPE MANUELLE
400	CONSTRUCTION DE L'ABREUVOIR
500	SYSTEME DE MAINTENANCE

**3. Cout Prévisionnel**

Une dotation globale FCFA : **DIX MILLIONS (10 000 000) TTC;**

**4. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique pour des projets de même envergure.

**5. Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP, exercice 2023, **d'une dotation globale FCFA : DIX MILLIONS (10 000 000) TTC;** imputation budgétaire .....

**6. Consultation du Dossier**

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de DIR, Secrétariat Général de publication du présent Avis.

**7. Acquisition du Dossier**

Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de DIR, Secrétariat Général, dès publication lu présent Avis contre le versement d'une somme non remboursable de **Vingt mille (20.000)F CFA** payable à la Recette Municipale de DIR.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Mairie de DIR, Secrétariat Général, contre récépissé, au plus tard **le 01/03/2023 à 11 heures** locales et devra porter la mention;

*« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert »*

*N° 07/C-DIR/SG/CIPM/23 DU 25/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL  
EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A DIR, DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE,  
REGION DE L'ADAMAOUA.*

*A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT*

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation desdits travaux est de **trois (03) mois**.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO et d'un montant de **Deux cent mille (200 000) Francs CFA** et valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** après la date limite de remise des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou les autorités administratives (préfets, sous-préfets), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, et l'absence d'une pièce administrative après épuisement d'un délai de 48 heures.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu en un (01) seul temps **le 01/03/2023 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la Salle des réunions de la Commune de DIR.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 12. Critères d'évaluation

### 1- PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

- Absence de la Caution de Soumission;
- Absence d'un atelier de forage en propre;
- Absence d'une pièce administrative au-delà de 48 heures ;
- Dossier technique et financier incomplet ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifié ;
- Note technique évalué à moins de 70%.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être produites en originaux. Les autres pièces en originaux ou en copie certifiées conformes.

### 2- PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur ;

- La capacité de mobilisation financière;
- les références de l'Entreprise dans le domaine de l'Hydraulique Rurale.
- la disponibilité du matériel et des équipements appropriés;
- la méthodologie et organisation du travail;
- l'expérience du personnel d'encadrement et d'exécution de l'Entreprise ;
- la présentation de l'offre conformément aux préinscriptions du RPAO.

**NB : La notation est binaire, le mode de qualification est détaillé dans le RPAO.**

## 13. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de DIR, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de DIR, Secrétaire Général Tel : 672203525 dès publication du présent avis.

*DIR le 25 Janvier 2023*

*Le MAIRE*

**HOUSSEINI ISSA**

## COMMUNE DE NGONG (TCHEBOA )

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 007/ONIT/NG-C/GS/TS/ICTB/2023 OF THE 20/01/2023 LAUNCHED IN EMERGENCY FOR THE REABILITATION WORKS OF THE KAMEWA BY THE CONSTRUCTION OF ONE DAM IN NGONG COUNCIL, BENOUE DIVISION, NORTH REGION. (IN EMERGENCY PROCÉDURE)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
ND

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Within the framework of 2023 budgetary exercise, the Mayor of Ngong Council, Contracting Authority, hereby launches in emergency on behalf of Ngong Council an invitation to tender an Open National Invitation to tender for the rehabilitation works of the karewa by the construction of one dam in Ngong Council, Bénoué Division, North Région.

### 2. Consistance des prestations

- These works take into account all aspects of construction according to current standards and the rules of the art, including the necessary implementations and the completion of the building.
- The works are defined within the general terms of order of works and bill of quantities, estimated in this contract.
- Installations
- Terrassements et chaussée;
- Assainissements drainage ;
- Ouvrages d'art

### 3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of the operation following prior studies stands is **thirty five million (35 000 000) CFA.**

### 4. Allotissement

The works of this Open National Invitation to tender consist into **one (01) batch:**

### 5. Participation et origine

Participation in tendering is open on equal terms to legal Cameroonian companies with technical and financial capabilities to carry out works subject to this tender.

### 6. Financement

The Works subject of this invitation to tender is financed by the **BIP of Ministry of Public Works, Financial Year 2023**

### 7. Consultation du Dossier

The Tender File may be consulted during working hours at **the secrétariat of Mayor of Ngong Council as soon as this notice is published.**

### 8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from **the secrétariat of Mayor of Ngong Council**, contracting Authority situated in the Ngong Council. As this notice is published against payment of a non-refundable sum of **fifty thousand (50 000) CFA francs** payable at the Treasury Council of Ngong.

**9. Remises des offres**

Each bid in English or French, should be presented in seven (07) copies, with one (01) original and six (06) copies, marked as such, in accordance with the requirements of the tender documents, will be deposited against a duly signed receipt or acknowledgement letter at the secrétariat of Mayor of Ngong Council, latest on the 13/02/2023 at 10:00 a.m,

Sealed envelopes or anonymous outer jacket containing bids must bear the following words:

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 007/ONIT/NG-C/GS/TS/ICTB/2023 OF THE 20/01/2023  
LAUNCHED IN EMERGENCY FOR THE REABILITATIONWORKS OF THE KAREWA BY THE CONSTRUCTION  
OF  
ONE DAM IN NGONG COUNCIL, BENOUE DIVISION,NORTH REGION.  
TO BE OPENED ONLY DURING THE BIDS OPENING SESSION**

Any offer which is not in conformity with the régulations of the tender documents will be declared inadmissible.

**10. Delai de Livraison**

The maximum éxecution deadline provided for by the Project Owner for the éxecution of the works subject of this tender shall be **three (03) months**.

**11. Cautionnement Provisoire**

Each bidder must include in his/her administrative documents a bid bond issued by a first rank bank approved by the Ministry in charge of finance featuring on the list in document 11 of the tender file of an amount of **seven hundred thousand (700 000) FCFA** and valid for thirty days (30) beyond the initial date of validity of bids.

**12. Recevabilité des Offres**

Any bid that shall not comply with the spécifications of this tender file shall be rejected. In particular, the absence of the original bid bond issued by a financial establishment or financial organisation of first rate approved by the Ministry in charge of Finance or its non-compliance with the model documents of the tender file shall lead to outright rejection of the bid.

Under pain of being rejected without any recourse, the administrative parts and the bid bonds will have to be imperatively produced in originals or certified copies dating no more than three (03) months old.

**13. Ouverture des Plis**

nd

#### 14. Critères d'évaluation

The evaluation of the offers will be done in three (03) stages:

Step 1: Verifying the compliance of each bidder's administrative file.

Step 2: Technical évaluation of administratively compliant tenders.

Step 3: Vérification of the financial offers of companies whose offers have been recognized technically qualified and administratively compliant.

The évaluation criteria for the tenders are as follows:

**Main élimination criteria:**

**Administrative documents**

- Lack of the bid bond submission at the opening;
- False déclaration or falsified document
- Non-compliance after 48 h of a document in the administrative file

**Technical offer**

- False déclaration or falsified document
- Technical note below the minimum threshold (70%)
- Non abandonment of earlier project last three years.

14.1.3 Financial offer

- Incomplète or non-compliant offer
- Non-conformance of the submission template
- Absence of a quantified unit price
- Absence of a sub-detail of unit prices

**Essential criteria:**

The évaluation of the technical offers will be done by the binary method (yes / no) according to the évaluation grid drawn up on 54 essential criteria attached to the DAO and which takes into account the essential criteria below:

- General présentation of the Offer on **3 criteria**;
- The experience of the company's staff on **24 criteria**;
- The availability of essential equipment and equipment on **10 criteria**;
- Technical proposai and schedule of work on **11 criteria**;
- Company référencés and consent to the technical terms of the contract on **6 criteria**.

Only the Proponents who have obtained **70%** of YES will be qualified for the rest of the procédure and will have their Financial Offer analyzed.

#### 15. Attribution

The Contracting Authority shall award the contract to the least distant bidder ATI without proposal of abnormally low offer, in compliance with the tender file.

#### 16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders.

#### 17. Renseignements Complémentaires

Technical complementary information may be obtained during working hours at the Bénoué Divisional Délégation of Public Works.

NGONG le 20 Janvier 2023

Le MAIRE

**HAMADOU AHIWA**

## COMMUNE DE NGONG (TCHEBOA )

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C-NG/SG/ST/CIPM/2023 DU 20/01/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON -MARCHE A BETAIL- INTER RN°1 (LONGUEUR 2,2 KM DU PK0+000 AU PK 2,200) DANS LA COMMUNE DENGONG, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
ND

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2023, le Maire de la Commune de Ngong lance en procédure d'urgence pour le compte de sa Commune, un appel d'offres national ouvert pour les travaux de **réhabilitation du Tronçon - marche à bétail - inter RN°1 (longueur 2,2 km- du pk0+000 au pk 2,200) dans la commune de Ngong, Département de la Bénoué, Région du Nord.**

### 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

La consistance des travaux se présente comme suit :

- Installations
- Terrassements et chaussée;
- Assainissements drainage ;
- Ouvrages d'art ;

### 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt-sept millions (27 000 000) Francs CFA** toutes taxes comprises.

### 4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en **un (01) lot.**

### 5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine du bâtiment et des travaux publics.

### 6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par **le BIP du Ministère des Travaux Publics, Exercice 2023**

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel 699 97 13 03

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000) francs CFA**, payable à la recette de la Commune de Ngong ou au trésor public le cas échéant.

### 9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont longmal et six (06) copies marquées comme teUes, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong au plus tard **le 13/02/2023 à 10 heures précises**.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la metition :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AAONO/C-NG/SG/ST/CIPM/2023 DU 20/01/2023  
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON -  
MARCHE A BETAIL- INTER RN°1 (LONGUEUR 2,2 KM DU PK0+000 AU PK 2,200) DANS LA COMMUNE DE  
NGONG, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD  
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

### 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offtes est de **trois (03) mois**.

### 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **cinq cent quarante mille (540 000) Francs CFA** établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAG et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

### 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédât k date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à k date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute of£ce non conforne aux presciptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

### 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offtes techniques et financières qui aura lieu le **13/02/2023 à 11 heures précises** dans la salle de réunion de La Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngong.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### Principaux critères éliminatoires :

#### Pièces administratives

- Dossier incomplet (absence de la caution de soumission à l'ouverture)
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

#### Offres techniques

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis 38 oui sur 54 possibles soit (70%);
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

#### Office financière

- Office incomplet/CfOU non conforme;
- Non-conformité du modèle de soumission;
- Absence d'imprimé unitaire quantifié;
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires;
- Omission d'un corps d'état.

### Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur **54 critères essentiels** jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Office sur **3 critères** ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **24 critères** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **10 critères** ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur **11 critères** ;
- Références de l'entreprise et consentement aux clauses techniques du marché Francs CFA sur **6 Critères** ;

Seuls les Soumissionnaires ayant **obtenu 70% de OUI** seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

## 15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong, Tel. 699 97 13 03.

NGONG le 20 Janvier 2023

Le MAIRE

**HAMADOU AHIWA**

## COMMUNE DE LOUM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°003/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2023 DU 27/01/2023 PORTANT TRAVAUX DE RÉHABILITATION  
DU TRONÇON DE LA ROUTE COMMUNALE LOUM CHANTIER CIE (INTER N5)-NINGA TOWN (0,7KM)  
DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION  
DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP/MINTP 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BUDGET BIP/MINTP, exercice 2023, le Maire de la Commune de Loum, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation du Tronçon de la route Communale Loum Chantier Cie (INTER N5)-NINGA TOWN (0,7 km) dans la Commune de Loum, Arrondissement de Loum, Département du Moungo, région du littoral.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux consistent à réhabiliter le Tronçon de la route Communale Loum Chantier Cie (INTER N5)-NINGA TOWN (0,7 km), Conformément au devis descriptif, quantitatif et estimatif ci-joint, tout en mettant en application les indications pratiques du présent dossier.

#### LES TRAVAUX PORTENT SUR :

- **INSTALLATION ;**
- **TERRASSEMENT ET CHAUSSEE ;**
- **ASSAINISSEMENT-DRAINAGE;**
- **DIVERS.**

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **27 000 000 (Vingt-sept millions francs)** CFA Toutes Taxes Comprises.

### 4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités Administratives, Techniques et Financières requises.

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Entreprises de droit Camerounais n'ayant pas abandonné un projet aux cours des deux dernières années dans le Département du Moungo.

### 6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public (MINTP) de l'exercice 2023 sur les lignes d'imputation budgétaire communale 221 110.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Loum B.P. 71 Loum où à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Moungo dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de LOUM, dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable de **100 000 (Cent mille) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune de LOUM.

## 9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat de la Commune, B.P.71 Loum ; au plus tard le **24/02/2023** à 11 heures, heure locale, et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°03/AONO/COMMUNR-LOUMSG/CIPM/2023 DU 26/01/2023 »  
POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE COMMUNALE LOUM CHANTIER  
CIE (INTER N5) –NINGA TOWN (0,7km) DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM  
DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL  
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Cent-vingt (120) jours calendaires** à compter de la date de notification de l'ordre de Service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit Ordre de Service.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **2% du montant provisionnel soit 540 000 (Cinq cent quarante mille francs) CFA** pour le lot unique, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces Administratives, des offres Techniques et Financières aura lieu le **24/02/2023 à 12 heures** et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de LOUM. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### a) Critères éliminatoires

1. Absence d'une pièce du Dossier Administratif à l'ouverture des plis et non complété après un délai de 48h accordé au soumissionnaire;
2. Usage de faux documents ou de documents scannés ;
3. Absence caution de soumission ;
4. Absence d'un élément de l'Offre Financier (soumission, bordereau des prix unitaires, devis estimatif et quantitatif, sous-détail des prix unitaires) ;
5. Faire partir de la liste des Entreprises interdites de la Commande Publique par le Ministère des Marchés Publics ;
6. Absence dans l'Offre Technique de la déclaration de non abandon d'un marché public au cours des trois dernières années ;
7. Non satisfaction de 75% des critères essentiels ;
8. Omission total d'un prix quantifié dans toutes les pièces l'Offre Financière.

### b) Critères essentiels

1. Situation financière ;
2. Expérience ;
3. Personnels
4. Matériels.

## 15. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'Offre conforme Administrativement, Techniquement et Financièrement, évaluée la moins-disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au bureau du SIGAMP de la Commune de Loum, B.P. 71 Loum ;

*LOUM le 26 Janvier 2023*

*Le MAIRE*

***KUATE WAMBO Guy Mesmin***

## COMMUNE DE MBOMA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005 /AONO/C.MMA/CIPM/2023 DU 23/01/2022 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE KAGNOL1 - NGANDAME (PK 0 - PK 6 ) DANS LA COMMUNE DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG , REGION DE L'EST (LOT UNIQUE).**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOMA, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux d'ouverture de la piste agricole KAGNOL1 - NGANDAME (Pk 0 - Pk 6) dans la commune de MBOMA, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est (lot unique) :

### 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- ? Installations ;
- ? Terrassements - Chaussée ;
- ? Assainissement - Ouvrages ;

### 3. Cout Prévisionnel

montant prévisionnel de 42 800 000 (Quarante-deux millions huit cent mille) Francs CFA TTC.

### 4. Allotissement

N/D

### 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, EXERCICE 2023, pour un montant prévisionnel de 42 800 000 (Quarante-deux millions huit cent mille) Francs CFA TTC.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de MBOMA, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA à la Recette Municipale de MBOMA.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de MBOMA, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA à la Recette Municipale de MBOMA.

**9. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de MBOMA, au plus tard le 21/02/2023 à 11h 30 min heures précises, sous réserve de la mise à disposition de la preuve du financement (Autorisation de dépense), et portera les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005 /AONO/C.MMA/CIPM/2023 Du 23/01/2022 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE KAGNOL1 - NGANDAME (PK 0 - PK 6 ) DANS LA COMMUNE DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (Lot Unique)

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

**10. Delai de Livraison**

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de Trois (03) mois calendaires, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

**11. Cautionnement Provisoire**

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances, soit 428 000 (Quatre cent vingt-huit mille) Francs CFA.

**12. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances.

La caution devra rester valable quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune de MBOMA le 21/02/2021 à 12h 30 min précises, sous réserve de la mise à disposition de la preuve du financement (Autorisation de dépense), par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune de MBOMA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### A. Critères éliminatoires :

#### a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;

#### b. Offre technique

- 1) Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir abandonné aucun marché pendant les trois (03) dernières années
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) Absence de plus de deux (02) critères de qualification essentiels de l'Offre technique

#### c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

### B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Déclaration sur l'Honneur de n'avoir pas abandonné un marché pendant les trois (03) dernières années
- 2- Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;
- 3- Personnel d'encadrement ;
- 4- Moyens matériels ;
- 5- Références;
- 6- Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80 % du montant prévisionnel du projet sur les trois (03) dernières années ;
- 7- Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;

N.B : Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur à 70%, (soit au moins 21 « oui » sur 29) seront examinées, Si aucune offre n'obtient le pourcentage requis, seule (s) l'(les) offre(s) financière(s) du (des) soumissionnaire(s) ayant obtenu (s) l'évaluation technique la plus élevée sera (seront) examinée(s).

## 15. Attribution

Chaque lettre-commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur à 70% ; sous réserve des dispositions du Nota Bene du point 9.B susmentionnée;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

a. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de MBOMA , aux numéros de téléphones : 699 831 639/653 333 314 ;

b. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

*MBOMA le 23 Janvier 2023*

*Le MAITRE D'OUVRAGE*

***FOUDA FOUDA Frederic***

# INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°...01../AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2023 DU..... POUR LE GARDIENNAGE DES  
BATIMENTS ADMINISTRATIFS DE LA DIRECTION GENERALE, DES RESIDENCES DE CERTAINS  
RESPONSABLES, DE LA FERME EXPERIMENTALE ET DE L'HERBIER NATIONAL**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la sécurisation de ses immobilisations, le Directeur General de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD), lance un Appel d'Offres national ouvert en procédure d'urgence pour le gardiennage des bâtiments administratifs de la Direction Générale, les résidences de certains responsables, la ferme expérimentale et l'Herbier National.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment : le gardiennage des bâtiments administratifs de la Direction Générale, des résidences de certains responsables, de la ferme expérimentale et de l'Herbier National.

En vue de l'exécution du présent projet, la répartition du personnel de gardiennage est définie ainsi qu'il suit :

Sites	Nombre de vigiles		
	Jour	Nuit	Total
<b>Batiments Administratifs</b>			
Bibliothèque	1	1	2
DQACG	1	1	2
CAJ	/	1	1
DRS	1	1	2
Labo sol	1	1	2
Batiment principal	1	2	3
<b>Total 1</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>12</b>
<b>Résidences et Autres sites</b>			
PCA	1	1	2
DG	1	1	2
DGA	1	1	2
Herbier	1	1	2
Ferme experimentale de Nkolbisson	1	2	3

<b>Total 2</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>11</b>
<b>Total Général</b>	<b>10</b>	<b>13</b>	<b>23</b>

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **(50 000 000) Cinquante millions FCFA.**

### 4. Allotissement

Les prestations sont constituées en un lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Sociétés de Gardiennage régulièrement installées au Cameroun, disposant des compétences requises et agréées par la Présidence de la République.

### 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de fonctionnement et des recettes propres de l'exercice 2023.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables (8 heures à 15 heures 30), lundi à vendredi à l'exception des jours fériés) au **Service Des Marchés de l'IRAD sis à Nkolbisson, BP 2123 Yaoundé, Tel : 699.59.84.14** dès publication du présent avis.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au **Service Des Marchés de l'IRAD sise à Nkolbisson, BP 2123 Yaoundé, Tel : 699.59.84.14**, dès publication du présent avis sur présentation de l'original de la quittance de la somme de **FCFA 50.000 (Cinquante mille)** non remboursable, versée au **compte Spécial CAS-ARMP N°335988 ouvert à la BICEC (toutes les agences)**, à titre de frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

### 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires (un original et six (06) copies)** marqués comme tels, et consistant en une partie administrative, une partie technique et une partie financière sous pli fermé (système de double enveloppe), scellée et cachetée, sera déposée au Service des Marchés de l'IRAD, au plus tard le 27 février 2023 à 13 heures précises, contre récépissé, et devra porter la mention :

### 10. Delai de Livraison

Le période prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de douze mois.

### 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **FCFA1 000 000 (Un million)**, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

### 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence du cautionnement de soumission délivrée par un établissement financier ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps :

l'ouverture des offres administratives et techniques interviendront dans un premier temps, suivi dans un second temps de celles des offres Financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 27 février 2023 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des marchés placée auprès de l'IRAD dans la salle de Conférence de la Direction Générale sise à Nkolbisson.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par **une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

**14. Critères d'évaluation****Critères éliminatoires**

- Absence de la caution de soumission ;
- Présence d'une information financière dans l'offre technique ou Administrative ;
- Non-respect de 70% sur 100% des critères essentiels ;
- Absence du Décret du Président de la République portant agrément de la Société ou récépissé du dépôt de la demande d'agrément ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48h après l'ouverture des plis ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Offre financière incomplète ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

**Critères essentiels**

Critères	Barème
Expérience (références) générale du prestataire dans le domaine de gardiennage	30 points
Qualité technique de la proposition de service	30 points
Qualifications et compétence des personnels	30 points
Moyens logistiques	10 points
<b>Total</b>	<b>100 points</b>

**15. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera jugée techniquement qualifiée et moins disante.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du **Service Des Marchés de l'IRAD sise à Nkolbisson, BP 2123 Yaoundé, Tel : 699.59.84.14.**

YAOUNDE le 27 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**NOE WOIN**

## COMMUNE DE DIR

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/SG/C-DIR/CIPM/C-DIR/2023 DU 25/01 /2023  
POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA CASE DE PASSAGE N° 2 DE DIR, DANS LA COMMUNE  
DE DIR, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA.- LOT1 : CONSTRUCTION DE LA  
CLÔTURE DE LA CASE DE PASSAGE- LOT 2 : AMÉNAGEMENT EN PAVÉ DE LA COUR DE LA CASE DE  
PASSAGE- LOT 3 : EXTENSION DE TROIS LOGEMENTS DE LA CASE DE PASSAGE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissements Publics, le Maire de la Commune de Dir, Autorité Contractante lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de la Commune de Dir, les travaux d'aménagement de la case de passage de Dir, dans la Commune de Dir, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

### 2. Consistance des prestations

#### **LOT1 : Construction de la clôture de la case de passage**

LOT 100 TRAVAUX PREPARATOIRES - TTUDES  
LOT 200 TERRASSEMENTS  
LOT 300 FONDATIONS  
LOT 400 MAÇONNERIE - ELEVATION  
LOT 500 REVETEMENT'  
LOT 600 PEINTUR

#### **LOT 2 ; aménagement en pavé de la cour de la case de passage**

LOT 100 TRAVAUX PREPARATOIRES - E'RIDES  
LOT 200 TERRASSEMENTS  
LOT 300 POSE DES PAVES

#### **LOT 3 ; Extension de trois logements de la case de passage**

LOT 100 TRAVAUX PREPARATOIRES - ETUDES  
LOT 200 TERRASSEMENTS  
LOT 300 FONDATIONS  
LOT 400 MACONNIÏRIE - ELEVATION  
LOT 500 CHARPENTE ET COUVERTURE  
LOT 600 REVEFEMENT  
LOT 700 ELECTRICTE  
LOT 800 PLOMBERIE  
LOT 900 PEINTim  
VRD

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est contenu dans le tableau ci-dessous :

N°	DESIGNATION	DELAI	MONTANT PREVISIONNEL (FCFA)
LOT 1	Construction de la clôture de la case de passage	5 mois	10 000 000
LOT 2	Aménagement en pavé de la cours de la case de passage	5 mois	10 000 000
LOT 3	Extension de trois logements de la case de passage	5 mois	15 000 000

#### 4. Allotissement

L'allotissement est reparti en trois lot.

- LOT1 : Construction de la clôture de la case de passage
- LOT 2 : aménagement en pavé de la cours de la case de passage
- LOT 3 : Extension de trois logements de la case de passage

#### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises spécialisées en bâtiments ou travaux publics installées au Cameroun. Le présent appel d'offres sera publié dans le JDM de l'ARMP.

#### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics de l'exercice 2023.

#### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général, de la Commune de Dir, sis à l'Hôtel de Ville DE DIR, dès publication du présent Avis.

#### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Dir dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 20 000 francs CFA par lot.

#### 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de Dir, au plus tard le 01/03/2023 à 11 heures précises, avec la mention :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 01/AONO/SG/C-DIR/CIPM/C-DIR2023 du 25/01 /2023 Pour les travaux d'aménagement de la case de passage n° 2 de Dir, dans la Commune de Dir, Département du MBERE, Région de t'Adamaoua.**

**«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

#### 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de cinq (05) mois par lot.

#### 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant contenu dans le tableau ci-dessous, conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres conformément au modèle en annexe.

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est contenu dans le tableau ci-dessous :

N°	DESIGNATION	COUT D'ACHAT DU DAO (FCFA)
LOT 1	Construction de la clôture de la case de passage	200 000
LOT 2	Aménagement en pavé de la cours de la case de passage	200 000
LOT 3	Extension de trois logements de la case de passage	300 000

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres auront lieu en un temps le 01/03/2023 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de Dir à la salle des actes de l'hôtel de ville de Dir.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

1. Absence de caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou par une assurance agréée par le MINFI ;
2. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. Performance technique inférieure à 70% ;
4. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

### Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. Montant moyens des marchés réalisés dûment réceptionnés au cours des trois dernières années supérieur ou égal à 10 000 000 FCFA au lot 1 et 2 et de 15 000 000 au lot 3 (oui/non)
2. Attestation des capacités financières au moins égal à 2 000 000 aux lots 1 et 2 et de 3 000 000 au lot 3 (oui/non);
3. Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
4. Organisation méthodologique et planning : cohérence entre les durées des tâches et rendement (oui/non)
5. Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier) (oui/non)
6. Disponibilité du matériel et équipement essentiel, (oui/non)
7. Preuve d'acceptation des conditions du marché
8. Note de présentation générale des offres (clarté des offres) ;

## 15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire et ayant été techniquement qualifié fourni la proposition financière la moins-disant. Toutefois, les propositions financières anormalement basses pourront être rejetées conformément à l'article 37 du Code des Marchés Publics.

Un soumissionnaire peut être attributaire de plusieurs lots.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables Secrétariat Général de la Commune de Dir Service des Marchés.

*DIR le 25 Janvier 2023*

*Le MAIRE*

**HOUSSEINI ISSA**

**COMMUNE DE NGUELEBOK**

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/RE/DK/SG/CIPM/2023 DU 25/01/2023 POUR L'ÉQUIPEMENT DU POSTE AGRICOLE DE GOUNTE DANS LA COMMUNE DE NGUELEBOK, DÉPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement public de l'Exercice 2023, Le Maire de la Commune de NGUELEBOK, Autorité Contractante, lance, une consultation pour une Demande de Cotation relative à l'équipement du poste agricole de GOUNTE dans la Commune de NGUELEBOK, Département de la KADEY.

**2. Consistance des prestations**

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation portent sur **l'équipement du poste agricole de GOUNTE.**

**3. Cout Prévisionnel**

Le montant prévisionnel est de : **Sept millions cinq cent mille (7 500 000) FCFA**

**4. Allotissement**

N/D

**5. Participation et origine**

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

**6. Financement**

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le budget d'investissement public, Exercice 2023.

**7. Consultation du Dossier**

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures et jours ouvrables à la Commune de NGUELEBOK dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette municipale de NGUELEBOK, d'une somme non remboursable **de Dix mille (10 000) francs CFA.**

**8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures et jours ouvrables à la Commune de NGUELEBOK dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette municipale de NGUELEBOK, d'une somme non remboursable **de Dix mille (10 000) francs CFA.**

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé à la Commune de NGUELEBOK au plus tard le **16/02/2023 à 10 heures**, heure locale et devront porter la mention:

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/RE/DK/SG/CIPM/2023 DU 25/01/2023 POUR L'EQUIPEMENT DU POSTE AGRICOLE DE GOUNTE DANS LA COMMUNE DE NGUELEBOK, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

**Financement : BIP - Exercice 2023;**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum des prestations est de **deux (02) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de l'exécution de la livraison.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de **1% du montant prévisionnel**.

La caution devra rester valable **Quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de **1% du montant prévisionnel**.

La caution devra rester valable **Quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant émises les pièces originales. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **16/02/2023 à 11 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de NGUELEBOK siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

### 3.1. Critères éliminatoires :

1. Absence de la Caution de soumission ;
2. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
3. Spécifications techniques non-conformes ;
4. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
5. N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;
6. Omission d'un prix unitaire d'une tâche quantifiée dans l'offre financière.

### 3.2. Critères de qualification :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

1. Présentation générale de l'Offre..... Oui/Non
2. Chiffre d'affaire des Exercices 2019, 2020 et 2021..... Oui/Non
3. Solvabilité Financière (Attestation de solvabilité, délivrée par une banque de 1<sup>er</sup> ordre agréée par le MINFI)..... Oui/Non
4. Conformité des fournitures aux spécifications techniques ..... Oui/Non
5. Planning de livraison..... Oui/Non

## 15. Attribution

A l'issue de la comparaison des offres financières, la Lettre-Commande à élaborer sera proposée à l'attribution au soumissionnaire dont :

1- Les pièces administratives seront jugées complètes ;

2- Les propositions techniques seront jugées conformes et auront reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;

3- La proposition financière après corrections, conformément aux dispositions du Règlement de la Consultation, des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera classée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant **soixante (60) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables auprès de la Commune de NGUELEBOK.

MBOMA le 25 Janvier 2023

Le MAIRE

**LOUMBOUA Emmanuel**

# MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

**AVIS D'APPEL D'OFFRESIAS N°: 00003/AOIO/MINEPIA/CCCM-BEC/CSPM-PDCVEP/PDCVEP/SPM/2023 DU 06/01/2023** MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES ; PROJET : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES CHAÎNES DE VALEUR DE L'ELEVAGE ET DE LA PISCICULTURE. NOM DU MARCHÉ : CONCEPTION - RÉALISATION D'UN ABATTOIR INDUSTRIEL ET MODERNE DE BOVINS ET D'UN ENTREPÔT FRIGORIFIQUE À BAMENDA AINSI QUE LA FOURNITURE, LE MONTAGE ET LA MISE EN SERVICE DES ÉQUIPEMENTS ; LA FORMATION DU PERSONNEL ET L'ASSISTANCE TECHNIQUE. PAYS : REPUBLIQUE DU CAMEROUN PRÊT N° : N° 2000200003001 DU 03 AVRIL 2020 MÉTHODE DE PASSATION DE MARCHÉ : APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT. (AOIO) LIGNE DU PPM : LIGNE 7ÉMIS LE : 06/01/2023

**FINANCEMENT**  
BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD)  
**IMPUTATION**  
2000200003001 DU 03 AVRIL 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement ci-après dénommée la Banque pour financer le Projet de Développement des Chaînes de Valeur de l'Élevage et de la Pisciculture (PDCVEP), et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre des Marchés pour les travaux de conception - fourniture et montage des équipements de l'Abattoir Industriel moderne porcin et de l'Entrepôt Frigorifique de Yaoundé.

Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives et Procédures de la Banque, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par crédit documentaire.

## 2. Consistance des prestations

Le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales invite par la présente des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour réaliser les travaux de Conception - réalisation d'un abattoir industriel et moderne de bovins et d'un entrepôt frigorifique à Bamenda ainsi que la fourniture, le montage et la mise en service des équipements ; la formation du personnel et l'assistance technique au Cameroun comprenant les équipements suivant : les séparateurs de manche de conduite, le Box de bovins pour le rituel halal ; la grille de sortie, les postes type barrière de sécurité, l'Élévateur, le rail de saignée, la goulotte pour collecter le sang, le transporteur de saignée, les travaux de voirie etc.

## 3. Participation et origine

La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offres International Ouvert (AOIO) telle que définie dans le **Cadre de Passation des Marchés de la Banque Africaine de Développement d'octobre 2015 et qui est entré en vigueur le 1er janvier 2016, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>** et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.

## 4. Consultation du Dossier

Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du Dr Aboubakar NJOYA (Ph D) ; Coordonnateur National du PDCVEP

Adresse : Stones Building au Quartier Golf, 105, Avenue Rosa Parks, façade latérale de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, Yaoundé ; République du Cameroun

Numéro d'étage/bureau : 1<sup>er</sup> étage, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous durant les heures de travail entre 9 heures et 15 heures 30 mn.

## 5. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de deux cent mille (200 000) FCFA au Trésor Public. La méthode de paiement sera **au Compte d'Affectation Spécial CAS ARMP N°335 988 60001-94 logé à la BICEC**. Le Dossier d'appel d'offres sera remis sur présentation de la quittance d'achat.

## 6. Remises des offres

Le dossier d'appel d'offres sera retiré au Projet de Développement des Chaînes de Valeur de l'Elevage et de la Pisciculture.

Les offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **23/02/2023 à 12 heures précises**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres rédigées en français en sept (08) exemplaires, dont un (01) original et sept (07) plus une copie électronique (sur clé USB), marqués comme tels devront être déposés à l'Adresse ci-dessous indiquée au point 4 au plus tard le \_\_\_\_\_ à 10 heures, heure locale et devra porter la mention :

*« Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° :00003/AOIO/MINEPIA/CCCM-BEC/CSPM PDCVEP/PDCVEP/SPM/2023 DU 06/01/2023 Conception - réalisation d'un abattoir industriel et moderne de bovins et d'un entrepôt frigorifique à Bamenda ainsi que la fourniture, le montage et la mise en service des équipements ; la formation du personnel et l'assistance technique ».*

## 7. Cautionnement Provisoire

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de l'offre d'un montant de 84 500 000 FCFA.

## 8. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée le **23/02/2023 à 13 heures**.

## 9. Renseignements Complémentaires

Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

*Dr Aboubakar NJOYA (PhD) ; Coordonnateur National du PDCVEP*

*Adresse : Stones Building au Quartier Golf, 105, Avenue Rosa Parks, façade latérale de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, Yaoundé ; République du Cameroun*

*Numéro d'étage/bureau : 1er étage*

*Téléphone :*

*Courrier : (237) 698 79 57 45*

*Spécialiste en Passation des Marchés : (237) 677 75 63 82*

*Coordonnateur National : (237) 698 734 778*

*Adresses électroniques : [elev.piscult@gmail.com](mailto:elev.piscult@gmail.com); [taponfack\\_j@yahoo.fr](mailto:taponfack_j@yahoo.fr)*

YAOUNDE le 6 Janvier 2023

Le MINISTRE

**DR TAIGA**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N° 0185-23/ADC/DG/DG.M/DG.MT/RTM PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE  
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 27/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 19/08/2022**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 0118-23/ADC/DG/DG.M/DG.MT/rtm** du 24/01/2023,

La lettre-commande relative à la maîtrise d'œuvre pour la création d'un salon privatif à la jetée « A » de l'Aéroport International de Douala, a été attribuée à la société **CREACONSULT SARL**, Tél : **233 42 63 85 /699 31 42 19**, BP : **11 735 Douala**, pour un montant toutes taxes comprises de **vingt millions (20 000 000) FCFA** et un délai d'exécution de **cinq (05) mois**.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 24 Janvier 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU THOMAS**

## COMMUNE DE MBOMA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C.MMA/CIPM/2023 DU 23/01/2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN POULAILLER MODERNE DE 500 PLACES À MBOMA DANS LA COMMUNE DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOMA, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour la construction d'un poulailler moderne de 500 places à MBOMA dans la Commune de MBOMA, Département du HAUT-NYONG, Région de l'Est (lot unique).

### 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres

### 3. Cout Prévisionnel

montant prévisionnel de 10 000 000 (Dix millions) Francs CFA TTC

### 4. Allotissement

N/D

### 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais et installées en territoire camerounais.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP - MINEPIA - EXERCICE 2023, pour un montant prévisionnel de 10 000 000 (Dix millions) Francs CFA TTC

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de MBOMA, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de Vingt mille (20 000) francs CFA à la Recette Municipale de MBOMA.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de MBOMA, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de Vingt mille (20 000) francs CFA à la Recette Municipale de MBOMA.

**9. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de MBOMA, au plus tard le 20/02/2023 à 10 heures précises, sous réserve de la mise à disposition de la preuve du financement (Autorisation de dépense) , et portera les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 /AONO/C.MMA/CIPM/2023 Du 23/01/2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN POULAILLER MODERNE DE 500 PLACES À MBOMA DANS LA COMMUNE DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

**10. Delai de Livraison**

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de trois (03) mois calendaires, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

**11. Cautionnement Provisoire**

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances, soit 100 000 (cent mille) Francs CFA.

6

**12. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances.

La caution devra rester valable quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune de MBOMA le 20/02/2023 à 11 heures précises , sous réserve de la mise à disposition de la preuve du financement (Autorisation de dépense) , par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune de MBOMA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

9-1 Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;

b. Offre technique

- 1) Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir abandonné aucun marché pendant les trois (03) dernières années
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) Absence de plus de deux (02) critères de qualification essentiels de l'Offre technique

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO ;
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;

9-2 Critères essentiels:

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Déclaration sur l'Honneur de n'avoir pas abandonné un marché pendant les trois (03) dernières années
- 2- Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;
- 3- Personnel d'encadrement ;
- 4- Moyens matériels ;
- 5- Références;
- 6- Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80 % du montant prévisionnel du lot sollicité sur les trois (03) dernières années ;
- 7- Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;

N.B : Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 19 « oui » sur 26) seront examinées, Si aucune offre n'obtient le pourcentage requis, seule (s) l'(les) offre(s) financière(s) du (des) soumissionnaire(s) ayant obtenu (s) l'évaluation technique la plus élevée sera (seront) examinée(s).

## 15. Attribution

Sous réserve des dispositions de l'Article 103 (1) du décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics, La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ; sous réserve des dispositions du Nota Bene du point 9.B susmentionnée;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

1. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de MBOMA , aux numéros de téléphones : 699 831 639/653 333 314 ;
2. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Ampliations :

*MBOMA le 23 Janvier 2023*

*Le MAIRE*

**FOUDA FOUDA Frederic**

**COMMUNE DE MEIGANGA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 01/AONO/C-MGA/CIPM/2023 DU 27 JANV 2023 POUR LES TRAVAUX DE L'ELECTRIFICATION EN ENERGIE SOLAIRE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE(CSI) DE DJOUZAMI (LOT: 1), ET AU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DU QUARTIER HAOUSSA (LOT;2), COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DE MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT: EXERCICE 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2023, le Maire de la commune de Melganga, Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de l'électrification en énergie solaire au Centre de Santé Intégré(CSI) de DJOUZAMI (LOT: 1 ). et au Centre de Santé Intégré (CSI) du quartier HAOUSSA (LOT:2), Commune de Melganga, Département du filbéré, Région de l'Adamaoua.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres, comprennent:

N°	DESIGNATION
I	ETUDE ET INSTALLATION DU CHANTIER
II	CONSTRUCTION DE LA CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE
III	ARMOIRE ELECTRIQUE ET PROTECTION ELECTRIQUE
IV	BATTERIES
V	MISE À LA TERRE
VI	MISE EN SERVICE ET HARMONISATION DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DU BATIMENT
VII	TRANSPORT, VISITES, DOCUMENTS
VIII	LABELISATION

**3. Allotissement**

Chaque soumissionnaire peut postuler aux deux lots avec des offres séparée.

**4. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais et ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'électricité.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement

**5. Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2023 du MINSANTE pour un cout prévisionnel de :

Désignation	Montant F CFA TTC)
LOT1; CSI de DJOUZAMI : L'ELECTRIFICATION EN ENERGIE SOLAIRE	15 000 000
LOT2 : CSI de QUARTIER HAOUSSA : L'ELECTRIFICATION EN ENERGIE SOUIRE	15 000 000

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Meiganga, Secrétariat Général, dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être acquis aux heures ouvrables à la Mairie de Meiganga, Secrétariat Général, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) F.CFA**. La copie de la quittance de versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète, (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra être déposée à la Mairie de Meiganga, Secrétariat Général, **le 10 Mars 2023 à 14 heures**, heure locale sous enveloppe avec la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/C-MGA/CIPM/2023 DU 27 JANV 2023 POUR LES TRAVAUX DE L'ELECTRIFICATION EN ENERGIE SOUIRE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE(CSI) DE DJOUZAMI (LOT: 1), ET AU CENTRE DE SANTE INTEGRE(CSI) DU QUARTIER HAGUSSA (LOT;2), COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DE MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA, Financement : BIP 2023  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois indépendamment pour chaque lot.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **trois Cent mille (300 000) Francs CFA** pour chaque lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres, Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu **le 10 Mars 2023 à 15 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa salle de réunion de la dite commission sise au bâtiment de l'hôtel de ville de Meiganga.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 13. Critères d'évaluation

### 1- PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

- Absence de la Caution de Soumission;
- Absence d'une pièce administrative au-delà de 48 heures;
- Dossier technique et financier incomplet;
- Fausse déclaration ou pièce falsifié;
- Absence d'un prix unitaire quantifié;
- Note technique évalué à moins de 21/30.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être produite en originaux. Les autres pièces en originaux ou en copie certifiées conformes par les autorités administratives ou les services émetteurs.

### 2- Principaux Critères De Qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- La capacité de mobilisation financière;
- Les références de l'Entreprise dans le domaine de l'électricité.
- La disponibilité du matériel et des équipements appropriés;
- La méthodologie et organisation du travail;
- L'expérience du personnel d'encadrement et d'exécution de l'Entreprise ;
- La présentation de l'offre conformément aux prescriptions du RPAO. ;

**NB : La notation est binaire, le mode de qualification est détaillé dans le RPAO.**

## 14. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Meiganga, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre commande au soumissionnaire présentant l'offre la moins disant et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la DDEE/MBERE, service des Energies ou à la Mairie de Meiganga (Secrétariat Général) Tel : 696 33 31 / 693 31 76 41.

MEIGANGA le 27 Janvier 2023

Le MAIRE

**ABOUBAKAR KOMBO**

# COMMUNE DE MBOMA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C.MMA/CIPM/2023 DU 23/01/2023 POUR LA RÉHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOMA, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour la réhabilitation des salles de classe dans certaines Ecoles Primaires Publiques de la Commune de MBOMA, Département du HAUT-NYONG, Région de l'Est , allotis ainsi qu'il suit :

LOT 1 Bloc de deux salles de classe à l'EPP de KAK 15 000 000

LOT 2 Une salle de classe à l'EPP de ZOUME 7 500 000

## 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres

## 3. Cout Prévisionnel

LOT 1 Bloc de deux salles de classe à l'EPP de KAK 15 000 000

LOT 2 Une salle de classe à l'EPP de ZOUME 7 500 000

## 4. Allotissement

LOT 1 Bloc de deux salles de classe à l'EPP de KAK 15 000 000

LOT 2 Une salle de classe à l'EPP de ZOUME 7 500 000

## 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais et installées en territoire camerounais.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP - MINEDUB - EXERCICE 2023,.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de MBOMA, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de Trente mille (30 000) francs CFA à la Recette Municipale de MBOMA.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de MBOMA, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de Trente mille (30 000) francs CFA à la Recette Municipale de MBOMA.

**9. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de MBOMA, au plus tard le 20/02/2023 à 12 heures précises, sous réserve de la mise à disposition de la preuve du financement (Autorisation de dépense) , et portera les mentions suivantes :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 /AONO/C.MMA/CIPM/2023 Du 23/01/2023 POUR LA RÉHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST**

(Préciser le lot sollicité)

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

**10. Delai de Livraison**

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de trois (03) mois calendaires, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

**11. Cautionnement Provisoire**

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances, soit :

LOT 1 Réhabilitation Bloc de deux salles de classe à l'EPP de KAK1 Montant TTC 15 000 000 Montant de la caution 150 000

LOT2 Réhabilitation d'une salle de classe à l'EPP de ZOUME Montant TTC 7 500 000 Montant de la caution 75 000

**12. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances.

La caution devra rester valable quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune de MBOMA le 20/02/2023 à 13 heures précises, sous réserve de la mise à disposition de la preuve du financement (Autorisation de dépense) , par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune de MBOMA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

9-1 Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;

b. Offre technique

- 1) Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir abandonné aucun marché pendant les trois (03) dernières années
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) Absence de plus de deux (02) critères de qualification essentiels de l'Offre technique

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO ;
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;

9-2 Critères essentiels:

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Déclaration sur l'Honneur de n'avoir pas abandonné un marché pendant les trois (03) dernières années
- 2- Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;
- 3- Personnel d'encadrement ;
- 4- Moyens matériels ;
- 5- Références;
- 6- Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80 % du montant prévisionnel du lot sollicité sur les trois (03) dernières années ;
- 7- Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;

N.B : Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 19 « oui » sur 26) seront examinées, Si aucune offre n'obtient le pourcentage requis, seule (s) l'(les) offre(s) financière(s) du (des) soumissionnaire(s) ayant obtenu (s) l'évaluation technique la plus élevée sera (seront) examinée(s).

## 15. Attribution

Sous réserve des dispositions de l'Article 103 (1) du décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics, La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ; sous réserve des dispositions du Nota Bene du point 9.B susmentionnée;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

14. NOMBRE MAXIMUM DE LOTS

Dans le cadre du présent appel d'offres, un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

1. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de MBOMA , aux numéros de téléphones : 699 831 639/653 333 314 ;
2. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

*MBOMA le 23 Janvier 2023*

*Le MAIRE*

**FOUDA FOUDA Frederic**

**COMMUNE DE MEIGANGA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C-MGA/CIPM/2023 DU 27 JANV 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A1. L'ECOLE PUBLIQUE DE BOUNOU (LOT 1)2. L'ECOLE PUBLIQUE DE NGANHI (LOT 2)COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : EXERCICE 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2023, le Maire de la Commune de MEIGANGA, Autorité Contractante, lance, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A

1. L'ECOLE PUBLIQUE DE BOUNOU (LOT 1)

2. L'ECOLE PUBLIQUE DE NGANHI (LOT 2)

COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

**2. Consistance des prestations**

Les travaux et les prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent tous les ouvrages prévus au cadre du détail quantitatif et estimatif, notamment les opérations suivantes :

N°	Désignation des travaux
100	Travaux préparatoires-études
200	Terrassement
300	Fondations
400	Maçonnerie - Elévation
500	Charpente - Couverture
600	Menuiserie Métallique
700	Électricité
800	Peinture
900	Voiries et Réseaux Divers (VRD)

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **Vingt et un millions (21 000 000 FCFA)** pour chaque lot.

**4. Allotissement**

Les travaux sont en deux lots :

1. L'ECOLE PUBLIQUE DE BOUNOU (LOT 1)

1. L'ECOLE PUBLIQUE DE NGANHI (LOT 2)

Les soumissions se feront par lot avec des offres séparées.

**5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais et spécialisées dans le domaine considéré.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP de l'Exercice 2023 sur les lignes d'imputation budgétaire N° ..... et N° .....

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA, au Secrétariat Général de la Commune, Tel. ; 693 86 33 33, dès publication et affichage du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de MEIGANGA auprès du Secrétaire Général, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **Quarante Mille (40 000 FCFA)**, payable à la Recette Municipale de MEIGANGA.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires dont l'original et 06 (six) copies marqués cgrnme tels, devra parvenir auprès du Secrétaire Général de la Commune de MEIGANGA ; au plus tard **le 10 Mars 2023 à 14 heures** et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C-MGA/CIPM/2023 DU 27 JANV 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BOUNOU (LOT 1) COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

*pour le lot1*

*OU*

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C-MGA/CIPM/2023 DU 27 JANV 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGANHI (LOT 2) COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

*pour le lot2*

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution du projet objet du présent Appel d'Offres est de : **Quatre (04) mois** pour chaque lot.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de **quatre cent vingt mille (420 000 FCFA)** pour chaque lot conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres conformément au modèle en annexe.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de : **Quatre cent vingt mille (420 000 FCFA)** et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de la validité des offres. Le lot soumissionné doit être précisé dans la caution.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autre autorité administrative (préfet, sous-préfet...) Conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de 03 (trois mois) précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère Chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, et l'absence d'une pièce administrative après épuisement d'un délai de 48 heures. Ou le groupement des deux lots dans une même offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres Administratives, Techniques et Financières sera effectuée en un seul temps dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés sise à l'hôtel de ville de Meiganga **le 10 Mars 2023 à partir de 15 Heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Meiganga siégeant en présence de tous les soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres les concernant.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Les principaux critères éliminatoires sont :

- l'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
- l'absence, la non validité ou la non-conformité des autres pièces administratives après un délai de 48 heures pour produire les pièces conformes :
- dossiers techniques et financiers incomplets;
- fausses déclarations ou pièces falsifiées,
- absence d'un prix unitaire quantifié,
- le regroupement des deux lots dans une même offre,
- Critères essentiels évalués à moins de 30 OUI sur 42.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces Justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

### 2- Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- La capacité de mobilisation financière ;
- Les références et expérience de l'entreprise soumissionnaire ;
- Le personnel de l'entreprise soumissionnaire ;
- La disponibilité du matériel de chantier et de la logistique ;
- La méthodologie et l'organisation du travail ;
- La présentation de l'offre conformément aux prescriptions du RPAO.

**NB** : la notation est binaire, le mode de qualification est détaillé dans le RPAO.

## 15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Meiganga, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **90 jours**, à compter de la date de remise de leurs offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire ou du Secrétaire Général de la Commune de MEIGANGA, Tel. : 693 33 31 11//693 31 76 41.

MEIGANGA le 27 Janvier 2023

Le MAIRE

**ABOUBAKAR KOMBO**

**COMMUNE DE MEIGANGA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C-MGA/CIPM/2023 DU 27 JANV 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE GUMBELA, COMMUNE DE MEIGANGA. DEPARTEMENT DU MBERE. REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : EXERCICE 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2023, le Maire de la Commune de MEIGANGA, Autorité Contractante, lance, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS à l'Ecole Publique de GUMBELA. COMMUNE DE MEIGANGA, Département du Mbéré. Région de l'ADAMAOUA

**2. Consistance des prestations**

Les travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent tous les ouvrages prévus au cadre du détail quantitatif et estimatif, notamment les opérations suivantes:

N°	Désignation des travaux
100	Travaux préparatoires-études
200	Terrassement
300	Fondations
400	Maçonnerie - Elévation
500	Charpente - Couverture
600	Menuiserie Métallique
700	Électricité
800	Peinture
900	Voiries et Réseaux Divers (VRD)

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'Issue des études préalables est de : **Vingt millions (20 000 000 FCFA)**

**4. Allotissement**

Les travaux sont en un lot unique.

**5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais et spécialisées dans le domaine considéré.

**6. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP de l'Exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire N° .....

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA, au Secrétariat Général de la Commune, Tel. : 693 3176 41, dès publication et affichage du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de MEIGANGA auprès du Secrétaire Général, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **Quarante Mille (40 000 FCFA)**, payable à la Recette Municipale de MEIGANGA.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires dont l'original et 06 (six) copies marqués comme tels, devra parvenir auprès du Secrétaire Général de la Commune de MEIGANGA ; au plus tard **le 10 Mars 2023 à 14 heures** et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C-MGA/CIPM/2023 DU 27 JANV 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE GUMBELA  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution du projet objet du présent Appel d'Offres est de ; **Quatre (04) mois**

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de **quatre cent mille (400 000 FCFA)** conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres conformément au modèle en annexe.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de : **Quatre cent mille (400 000 FCFA)** et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service ou une autre autorité administrative (préfet, sous-préfet...) Conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de 03 (trois mois) précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère Chargé des Finances ou le nonrespect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, et l'absence d'une pièce administrative après épuisement d'un délai de 48 heures.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres Administratives, Techniques et Financières sera effectuée en un seul temps dans la salle de réunion Interne de Passation des Marchés sise à l'hôtel de ville de Melganga **le 10 Mars 2023 à partir de 15 Heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Meiganga siégeant en présence de tous les soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres les concernant.

## 14. Critères d'évaluation

### 1- Les principaux critères éliminatoires sont :

- l'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
- l'absence, la non validité ou la non-conformité des autres pièces administratives après un délai de 48 heures pour produire les pièces conformes ;
- dossiers techniques et financiers incomplets;
- fausses déclarations ou pièces falsifiées,
- absence d'un prix unitaire quantifié
- Critères essentiels évalués à moins de 30 OUI sur 42.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

### 2. Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- La capacité de mobilisation financière ;
- Les références et expérience de l'entreprise soumissionnaire ;
- Le personnel de l'entreprise soumissionnaire ;
- La disponibilité du matériel de chantier et de la logistique ;
- La méthodologie et l'organisation du travail ;
- La présentation de l'offre conformément aux prescriptions du RPAO.

**NB : la notation est binaire, le mode de qualification est détaillé dans le RPAO.**

## 15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Meiganga, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **90 jours**, à compter de la date de remise de leurs offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire ou du Secrétaire Général de la Commune de MEIGANGA, Tel. : 696 33 31 11 / 693 31 76 41.

MEIGANGA le 27 Janvier 2023

Le MAIRE

**ABOUBAKAR KOMBO**

## COMMUNE DE DIR

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N 04/AONO/C-DIR/SG/CIPM/2023 DU 25/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI-ADDUCTION D'EAU POTABLE A LA CASE DE PASSAGE N° 1 DE DIR, DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public, exercice 2023, le Maire de la Commune de DIR, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, relatif aux travaux de construction d'une Mini-Adduction d'Eau Potable dans la localité de DIR, Commune de DIR, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

N°	Désignation
100	TRAVAUX PRELIMINAIRES
200	DEVELOPPEMENT ET ESSAI DE DEBIT
300	CONSTRUCTION DE LA SPERSTRUCTURE
400	EQUIPEMENT D'EXHAURE
500	PLOMBERIE ET DISTRIBUTION
600	FORMATION ET LABELISATION

### 3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP, exercice 2023, d'une dotation globale FCFA : VINGT MILLIONS (20 000 000) TTC; imputation budgétaire

### 4. Allotissement

n/a

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique pour des projets de même envergure.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP, exercice 2023, d'une dotation globale FCFA : VINGT MILLIONS (20 000 000) TTC; imputation budgétaire

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de DIR, Secrétariat Général dès publication du présent Avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de DIR, Secrétariat Général, dès publication du présent Avis contre le versement d'une somme non remboursable de Trente Mille (30.000) F CFA payable à la Recette Municipale de DIR.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont roriginal et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir-à la Mairie de DIR, Secrétariat Général, contre récépissé, au plus tard le 01/03/2023 à 11 heures locales et devra porter la mention :

**« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert » N° 04/AON(IC4)!R. SC CIPM 2023 DU 25/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI-ADDITION D'EAU POTABLE A LA CASE DE PASSAGE N° 1 DE DIR. DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation desdits travaux est de trois (03) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO et d'un montant de Quatre Cent Mille (400 000) Francs CFA et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours après la date limite de remise des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou les autorités administratives (préfets, sous-préfets), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, et l'absence d'une pièce administrative après épuisement d'un délai de 48 heures.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu en un (01) seul temps le 01/03/2023 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la Salle des réunions de la Commune de DIR.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

**14. Critères d'évaluation****PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES**

- Absence de la Caution de Soumission;
- Absence d'un atelier de forage en propre;
- Absence d'une pièce administrative au-delà de 48 heures réglementaire;
- Dossier technique et financier incomplet;
- Fausse déclaration ou pièce falsifié;
- Note technique évalué à moins de 70%.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être produite en originaux. Les autres pièces en originaux ou en copie certifiées conformes.

**PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION**

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- La capacité de mobilisation financière;
- les références de l'Entreprise dans le domaine de l'Hydraulique Rurale.
- la disponibilité du matériel et des équipements appropriés;
- la méthodologie et organisation du travail;
- l'expérience du personnel d'encadrement et d'exécution de l'Entreprise ;
- la présentation de l'offre conformément aux préinscriptions du RPAO.

NB : La notation est binaire, le mode de qualification est détaillé dans le RPAO.

**15. Attribution**

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de DIR, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de DIR, Secrétaire Général Tel : 672203525 dès publication du présent avis.

*DIR le 25 Janvier 2023*

*Le MAIRE*

**HOUSSEINI ISSA**

## COMMUNE DE BALIKUMBAT

**TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERFILE NO 08/ONIT/MINDDEVEL/BC/ BCITB / 2023 OF 13/01/2023 FOR THE PURCHASE AND SUPPLY OF A GRADER TO THE BALIKUMBAT COUNCIL, BALIKUMBAT SUB DIVISION, NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Within the framework of 2023 Investment Budget, the Lord Mayor of **BALIKUMBAT Council**, Delegated Contracting Authority, hereby launches an Open National Invitation to Tender for the FOR THE PURCHASE AND **SUPPLY OF A GRADER TO THE BALIKUMBAT COUNCIL, BALIKUMBAT SUB DIVISION, NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.**

### 2. Consistance des prestations

Work to be done consists of **SUPPLY OF A GRADER TO THE BALIKUMBAT COUNCIL, BALIKUMBAT SUB DIVISION, NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.**

### 3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is (Ninety) 90 million F CFA:

### 4. Allotissement

The works is in single lot.

### 5. Participation et origine

Participation to this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

### 6. Financement

Works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by the 2023 Public Investment Budget of the Ministry of MINDDEVEL,

### 7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the Balikumbat Council Service of Award Telephone **N° +237 670912286**; as soon as this notice is published.

### 8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the Balikumbat Council service of ward Telephone **N° +237 670912286**; as soon as this notice is published against payment of the sum of **ninety thousand (90,000) Francs CFA**, payable at the Balikumbat Council Treasury, representing the cost of purchasing the tender file.

**9. Remises des offres**

Each offer drafted in English or French in seven (07) copies including one (01) original and six (06) copies marked as such, should reach the Balikumbat Council Service of Award **N°+237 670912286** not later than **06/02/2023 at 10:00 AM** local time and should carry the inscription:

*SUPPLY OF A GRADER TO THE BALIKUMBAT COUNCIL, BALIKUMBAT SUB DIVISION, NGOKETUNJIA  
DIVISION OF THE NORTH WEST REGION>>*

**“TO BE OPENED ONLY DURING THE BID-OPENING SESSION”**

**10. Delai de Livraison**

The maximum deadline of delivery by the Contracting Authority for the execution of the supply forming the subject of this invitation to tender is **02 (deux) Months**.

**11. Cautionnement Provisoire**

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment or an insurance company approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 13 of the Tender File, of an amount of **one million, eight hundred thousand (1,800,000) Francs CFA** and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids

**12. Recevabilité des Offres**

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily be not older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank or an insurance company approved by the Minister in charge of Finance.

**13. Ouverture des Plis**

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **06/02/2023 at 11:00 AM** local time, in the Balikumbat Council Hall, by the Balikumbat Council Internal Tenders Board. Only bidders, may attend or be duly represented by a person with a sound knowledge of the submitted file and who is authorised to do so.

## 14. Critères d'évaluation

### . Evaluation criteria

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

#### Eliminatory criteria

1. - Absence or non-conformity of a document in the administrative file 48 hours after the bid opening session;
2. -False declaration or falsified documents;
3. -Absence or insufficient bid bond;
4. -Incomplete financial file;
5. -Omission of a unit price in the financial bid;
6. -Technical Score less than 6/8 (75%);
7. -external envelope carrying a sign that can identify the bidder;
8. Non respect of technical specification,
9. - dateline of delivery higher than prescribed,
10. - absence of after sales services,
11. -absence of stock location of spare parts.

#### Essential criteria

- 1- General presentation of the bids;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Logistics;
- 6- Special Technical Clauses initialed in all the pages and signed on the last page;
- 7- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages and signed on the last page.

## 15. Attribution

This evaluation will be done in a purely positive way (**yes**) or negative (**no**) with an acceptable minimum of 6/8 (75%) of the essential criteria taken in account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least 6/8 (75%) of the essential criteria.

## 16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

## 17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the BalikumbatCouncil, Service of Award Telephone **N° +237 670912286**.

*BAMENDA le 13 Janvier 2023*

*Le MAYOR*

***BUMLANGMI GAHWANYIN Théophile***

# COMMUNE DE DIR

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/C-DIR/SG/CIPM/2023 DU 25/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI-ADDITION D'EAU POTABLE DANS LE VILLAGE KELLA SAMI, DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : EXERCICE 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public, exercice 2023, le Maire de la Commune de DIR, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, relatif aux travaux de construction d'une Mini-Adduction d'Eau Potable dans la localité de KELLA SAMI, Commune de DIR, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent:

N°	Désignation
100	TRAVAUX PRELIMINAIRES
200	CONSTRUCTION DU FORAGE
	ETUDE D'IMPLANTATION ET MOBILISATION
	FORATION
	EQUIPEMENT DU FORAGE
	DEVELOPPEMENT ET ESSAI DE DEBIT
300	CONSTRUCTION DE LA SPERSTRUCTURE
400	EQUIPEMENT D'EXHAURE
500	PLOMBERIE ET DISTRIBUTION
600	FORMATION ET LABELISATION

## 3. Cout Prévisionnel

Une dotation globale **FCFA : VINGT MILLIONS (20 000 000) TTC**

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique pour des projets de même envergure.

## 5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP, exercice 2023, d'une dotation globale **FCFA : VINGT MILLIONS (20 000 000) TTC**; imputation budgétaire : .....

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de DIR, Secrétariat Général dès publication du présent Avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de DIR, Secrétariat Général, dès publication du présent Avis contre le versement d'une somme non remboursable de **Trente Mille (30.000) F CFA** payable à la Recette Municipale de DIR.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Mairie de DIR, Secrétariat Général, contre récépissé, au plus tard **le 01/03/2023 à 11 heures** locales et devra porter la mention ;

*« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert »*  
**N° 06/AONO /C-DIR/SG/CIPM/2023 DU 25/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE  
MINI-ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LE VILLAGE KELLA SAMI, DANS LA COMMUNE DE DIR,  
DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.  
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation desdits travaux est de **trois (03) mois**.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO et d'un montant de **Quatre Cent Mille (400 000) Francs CFA** et valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** après la date limite de remise des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou les autorités administratives (préfets, sous-préfets), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, et l'absence d'une pièce administrative après épuisement d'un délai de 48 heures.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu en un (01) seul temps **le 01/03/2023 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la Salle des réunions de la Commune de DIR.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 12. Critères d'évaluation

### 1- PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

- Absence de la Caution de Soumission ;
- Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
- Dossier technique et financier incomplet ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifié ;
- Note technique évalué à moins de 31.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être produite en originaux. Les autres pièces en originaux ou en copie certifiées conformes.

### 2- PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- La capacité de mobilisation financière ;
- les références de l'Entreprise dans le domaine de l'Hydraulique Rurale.
- la disponibilité du matériel et des équipements appropriés;
- la méthodologie et organisation du travail;
- l'expérience du personnel d'encadrement et d'exécution de l'Entreprise ;
- la présentation de l'offre conformément aux préinscriptions du RPAO.

**NB : La notation est binaire, le mode de qualification est détaillé dans le RPAO.**

## 13. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de DIR, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de DIR, Secrétaire Général Tel : 672203525 dès publication du présent avis.

DIR le 25 Janvier 2023

Le MAIRE

**HOUSSEINI ISSA**

## COMMUNE DE MENGANG

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C-MENGANG/CIPM-MG-/2023 DU 26/01/ 2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT MUNICIPAL DANS LA COMMUNE DE MENGANG DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le présent Avis d'Appel d'Offres a pour objet l'exécution des **Travaux de Construction d'un restaurant Municipal, dans la Commune de MENGANG, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre.**

### 2. Consistance des prestations

Ils comprennent en particulier les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive

- Travaux préparatoires:
- Terrassement
- Fondations
- Maçonnerie et BA en élévation
- Charpente couverture et plafond
- Menuiserie bois et métallique
- Electricité
- Plomberie
- Peinture
- VRD ;

### 3. Cout Prévisionnel

**Trente-quatre Millions (35 000 000) francs CFA**

### 4. Participation et origine

La participation au présent avis d'appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

### 5. Financement

Les travaux, objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement Public) MINDDEVEL, exercice 2023, pour un montant prévisionnel de **Trente-quatre Millions (35 000 000) francs CFA.**

### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Mengang dès publication du présent avis.

### 7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de Monsieur de la Commune de Mengang; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA**, payable à la Recette des Finances Municipale, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

## 8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués. Comme telles, devront être déposées au Secrétariat de Monsieur le Maire de la Commune de Mengang contre récépissé, au plus tard le **24/02. / 2023 à 12 heures précises**, heure locale et devront porter la mention **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°..007AONO/C-MENGANG/CIP-MG-/2023 DU26/01/ 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN PROCEDURE D'URGENCE D'UN RESTAURANT MUNICIPAL, DANS LA COMMUNE DE MENGANG DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.**

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

## 9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **SIX (06) mois** calendaires, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de Six cent mille (600 000) francs CFA.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps et aura lieu le **24/02/ 2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Mengang (CIPM-MG) dans la Salle des Actes de la Commune de Mengang. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée (procuration de l'entreprise) de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

## 12. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

I. dossier administratif incomplet ou non conforme,

Toutefois en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de

Quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour procéder ou remplacer la pièce en question.

Par ailleurs, toute absence de la caution de soumission à l'ouverture entraîne le rejet de l'Offre.

II. fausses déclarations, pièces falsifiées ou scannées en lieu et place des copies certifiées ou originaux (la CIP-MG et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux)

III. Absence de caution provisoire de soumission ; ;

IV. non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;

V. omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;

VI. offre financière incomplète ;

VII. absence d'une attestation de capacité financière d'un montant de 12 000 000fcfa (douze millions de francs CFA) ;

VIII. offre technique incomplète ;

IX. Non-respect d'un modèle joint en annexe.

### Critères essentiels.

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique contenus dans les AAO et dans le RPAO et porteront sur :

1- Le Chiffre d'affaires de la patente en cours : au moins égal à 20.000.000FCFA

2- Exécution au cours des deux dernières années d'au moins deux (02) marchés de travaux similaires ayant chacun un montant supérieur ou égal à 15 millions FCFA TTC, joindre PV de réception des travaux.

3- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières : présentation d'une attestation de solvabilité de montant au moins égal à 12.000.000FCFA

4- Références de l'entreprise

5- Attestation de visite des lieux, avec un rapport descriptif accompagné des photos (Modèle joint) signé par le Prestataire

6- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (joindre facture)

7- Planning des travaux expliqué

8- Méthodologie détaillée de mise en œuvre des matériaux

9- La présentation de l'Offre : intercalaires en couleur.

10- L'expérience du personnel d'encadrement.

11- Qualité et provenance des matériaux.

## 13. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires. Toutefois, l'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché aux entreprises se trouvant dans la liste des entreprises défaillantes.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Mairie de Mengang,

YAOUNDE le 25 Janvier 2023

Le MAIRE

**AYIA Gabriel bienvenu**

# CITY MAYOR

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 001/ONIT/ BCC / ITB/CCCM-BEC/ 2023 OF 27/01/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF COMMERCIAL EQUIPMENT IN THE CITY OF BAMENDA AS PART OF THE URBAN C2D PROGRAM «REGIONAL CAPITALS» IN THREE LOTS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
712 101

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

In line with the execution of the C2D "Regional Capitals 2" program, the State of Cameroon through the Bamenda city Mayor, the Contracting Authority wishes to launch the Open National Invitation to tender for the construction of commercial equipment's in the city of Bamenda in three lots.

## 2. Consistance des prestations

### Consistency of work and allotment

These works are defined below:

- Lot 1: Preliminary works
- Lot 2: Earthworks - Roads and Miscellaneous Networks (VRD)
- Lot 3: Structural work
- Lot 4: Carpentry and roofing
- Lot 5: Cladding
- Lot 6: Wooden joinery and false ceiling
- Lot 7: Aluminum joinery
- Lot 8: Metal joinery - Ironwork
- Lot 9: Painting
- Lot 10: Electricity - High current - Low current - Air conditioning - Ventilation
- Lot 11: Sanitary plumbing

## 3. Cout Prévisionnel

The work the subject of this tender is financed by the C2D assignment agreements CCM 1670 01 M for the benefit of the Urban Program "Regional Capitals".

The estimated cost per lot is as follows:

Lot	Total, inclusive of all taxes
Lot 1	865 000 000
Lot 2	1 059 100 000
Lot 3	1 503 000 000
Total	3 427 100 000

## 4. Allotissement

Lot 1: Ntatu Market	Twelve (12) months
Lot 2: Bamenda 1 new Market	Fifteen (15) months
Lot 3: Mile 4 Market	Fifteen (15) months

## 5. Participation et origine

This invitation to tender is open to all local or international public works companies or groups of companies:

- An experience in works of the same nature in Cameroon
- Those not figure on lists of embargoes, money laundering and/or anti-terrorist activities of the United Nations, European U
- legally and financially autonomous and are not administered according to the rules of commercial law

## 6. Financement

he work the subject of this tender is financed by the C2D assignment agreements CCM 1670 01 M for the benefit of the Urban P

## 7. Consultation du Dossier

The file can be consulted during working hours **at the following addresses:**

- City Mayor's Secretariat at the Bamenda City Council (TEL: 233 361 313 or 675 267 659)
- The office of the Local Coordinator of the C2D program in the Bamenda, as soon as this tender notice is published.
- The Central Coordination Unit of the C2D-Urban program located behind the DGSN in Nlongkak, Yaoundé, Tel. 222-21-91
- The file may be obtained from the office of the coordinator of the program (Tel: 677 850 332) as soon as this notice is publ

## 8. Acquisition du Dossier

The file can be consulted during working hours **at the following addresses:**

- City Mayor's Secretariat at the Bamenda City Council (TEL: 233 361 313 or 675 267 659)
- The office of the Local Coordinator of the C2D program in the Bamenda, as soon as this tender notice is published.
- The Central Coordination Unit of the C2D-Urban program located behind the DGSN in Nlongkak, Yaoundé, Tel. 222-21-91
- The file may be obtained from the office of the coordinator of the program (Tel: 677 850 332) as soon as this notice is publ

**9. Remises des offres**

The documents constituting the tender will be divided into two separate sealed envelopes containing:

- Qualification, divided into two volumes,
  - Administrative, and
  - Qualification file
- Proposal, divided into two volumes
  - Technical proposal, and
  - Financial proposal

These two envelopes are themselves placed in a sealed outer envelope.

Each offer drafted in English or French in seven (7) copies including the original and six (6) copies marked as such, should reach

N°00

**FOR THE CONSTRUCTION OF COMMERCIAL EQUIPMENT IN T**

To

Bids recd

**10. Delai de Livraison**

Maximum time limits given by the Client for completion of works are as follows:

Lot 1: Ntatu Market	Twelve (12) months
Lot 2: Bamenda 1 new Market	Fifteen (15) months
Lot 3: Mile 4 Market	Fifteen (15) months

**11. Cautionnement Provisoire**

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank or insurance company approved by the Ministry in charge of Finance featuring in this tender file of the amounts tabulated below and valid for thirty (30) days beyond the original date of the validity of the offers.

Lot	Total (FCFA)
Lot 1	17 300 000
Lot 2	21 182 000
Lot 3	30 060 000

### 12. Recevabilité des Offres

Any tender that does not comply with the requirements of Articles 5 (tender security) and 8 (submission of tenders) and inadmissible.

Moreover, the administrative files should be produced in originals or certified copies by the issuing authority and must not be old or have been established after the signing date of the Tender Notice.

### 13. Ouverture des Plis

Tenders will be opened in a single session at 1 p.m. one hour after the date of submission of tenders, as provided for in Art. 8, b

Only bidders may attend these opening sessions or be represented by a duly authorized person of their choice with full knowledge

## 14. Critères d'évaluation

### Admissibility, Qualification, Conformity and Evaluation of Bids

#### .Admissibility of offers

Any tender that does not comply with the requirements of Articles 5 (tender security) and 8 (submission of tenders) and is inadmissible.

Moreover, the administrative files should be produced in originals or certified copies by the issuing authority and must not be old or have been established after the signing date of the Tender Notice.

In addition, the following criteria shall be considered eliminatory:

- Absence of the bid bond in the administrative file at the bid opening;
- False declaration or falsified document;
- Absence or non-conformity of an administrative file after 48hrs

#### .Qualification criteria.

These criteria are intended to assess the qualification of bidders to carry out the work. They are detailed in Section III of the SOV

1. Eligibility of the Applicant according to the criteria of the French Development Agency,
2. History of non-performance of contracts
3. The Applicant's financial situation and performance
4. The experience of the applicant
5. Environmental, Social, Safety and Health (ESSS) qualification
6. Security

#### .Conformity of bids

The Tenderer must provide a technical proposal including at least the methodology (method, organization and planning), the human resources and the price. The technical proposal will focus on compliance with the requirements of the tender documents (organization and price). If the bid is non-conforming, the Tenderer must provide a technical proposal in accordance with Articles 30 and 31 of the ITB (cf. Tender Documents).

## 10.4.Evaluation Criteria

The financial bid consists mainly of the price tables.

For evaluation purposes, the Employer may adjust or rectify the bid amount in accordance with Article 35 of the ITB (see. tender documents).

Any technical alternatives will also be evaluated by the Employer for arbitration purposes, provided that they are at least equivalent to the tender.

## 15. Attribution

The Project owner will award the contract to the bidder who is judged to be qualified and whose bid has been evaluated (see provisions of the tender).

A bidder may tender for more than one lot but can only be attributed a single (1) lot.

## 16. Durée Validité des Offres

Tenderers are bound by their offer for a period of 90 days from the deadline for the submission of tenders.

## 17. Renseignements Complémentaires

Interested Applicants may obtain further information during working hours:

- City Mayor's Secretariat at the Bamenda City Council (TEL: 233 361 313 or 677 773 859)
- The office of the Local Coordinator of the C2D program in the Bamenda, as soon as this tender notice is published.
- The Central Coordination Unit of the C2D-Urban program, located behind the DGSN in Nlongkak, Yaoundé, Tel. 222-21-9

## Popularization of the telephone numbers of the anti-corruption unit at MINMAP

For any attempt at corruption or malpractice, please call MINMAP or send an SMS to the following numbers: 673 20 57 25/ 699

## COMMUNE DE LOUM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°002/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2023 DU 25/01/2023 PORTANT TRAVAUX DE RÉHABILITATION  
DE L'ATELIER DE MENUISERIE, MAÇONNERIE ET DE SOUDURE MÉTALLIQUE DE LA FOURRIÈRE  
MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM, DÉPARTEMENT DU  
MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP/MINDDEVEL 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
221 100

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BUDGET BIP/MINDDEVEL, exercice 2023, le Maire de la Commune de Loum, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation de l'Atelier de Menuiserie, Maçonnerie et de Soudure Métallique de la Fourrière Municipale dans la commune de Loum, Arrondissement de Loum, Département du Moungo, région du littoral.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux consistent à réhabiliter l'Atelier de Menuiserie, Maçonnerie et de Soudure Métallique de la Fourrière Municipale, conformément au devis descriptif, quantitatif et estimatif ci-joint, tout en mettant en application les indications pratiques du présent dossier.

### LES TRAVAUX PORTENT SUR :

- TRAVAUX PREPARATOIRES ;
- MACONNERIE ET ÉLEVATION ;
- CHARPENTE -COUVERTURE;
- MENUISERIE BOIS;
- ÉLECTRICITÉ ;
- PEINTURE ;
- VRD.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **16 158 316 (Seize millions Cent cinquante-huit mille trois cent seize francs) CFA** Toutes Taxes Comprises.

### 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières requises. Ces Entreprise n'ayant pas abandonné un projet aux cours des deux dernières années dans le Département du Moungo.

### 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public (MINDDEVEL) de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire communale 221 100.

### 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Loum ou à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Moungo dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Loum, dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune de Loum.

## 8. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat de la Commune de Loum, B.P.71 Loum ; au plus tard le **23/02/2023** à 11 heures et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N°02/AONO/COMMUNE-LOUMSG/CIPM/2023 DU 25/01/2023.»**

**POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ATELIER DE MÉNUISERIE, MAÇONNERIE ET DE SOUDURE MÉTALLIQUE DE LA FOURRIÈRE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE**

**LOUM DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre-vingt (90) jours** calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **2% du montant provisionnel soit 323 166 (Trois cent vingt-trois mille cent soixante-six francs) CFA** pour le lot unique, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces Administratives, des Offres Techniques et Financières aura lieu le **23/01/2023 à 12 heures** et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Loum.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 13. Critères d'évaluation

### a) Critères éliminatoires

1. Absence d'une pièce du Dossier Administratif à l'ouverture des plis et non complété après un délai de 48h accordé au Soumissionnaire;
2. Usage de faux documents ou de documents scannés ;
3. Absence caution de soumission ;
4. Absence d'un élément de l'Offre Financier (soumission, bordereau des prix unitaires, devis estimatif et quantitatif, sous-détail des prix unitaires) ;
5. Faire partir de la liste des Entreprises interdites de la Commande Publique par le Ministère des Marchés Publics ;
6. Absence dans l'Offre Technique de la déclaration de non abandon d'un marché public au cours des trois dernières années ;
7. Non satisfaction de 75% des critères essentiels ;
8. Omission total d'un prix quantifié dans toutes les pièces de l'Offre Financière.

### b) Critères essentiels

1. Situation financière ;
2. Expérience ;
3. Personnels
4. Matériels.

## 14. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, évaluée la moins-disante.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au bureau du SIGAMP de la Commune de Loum, B.P. 71 Loum ;

*LOUM le 25 Janvier 2023*

*Le MAIRE*

***KUATE WAMBO Guy Mesmin***

# COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL QUVERTN° 02/AONO/CA.BFM 1ER/CIPM/BIP -MINTP- 2023 DU 23/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEP (07) DALOTS DANS LES QUARTIERS BAMENDZI 2, NDIENGDAM 1 ET HOUKAHA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM P7 DEPARTEMENT DE LA MIFI- REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP MINTP 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux d'entretien routier pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2023, le Maire de la Commune de Bafoussam l' Autorité Contractante, lance poui\* le compte du Minikère des Travaux Publics, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de sept dalots dans les quartiers Bamendzi 2, Ndiengdam 1 et Houkaha dans la Commune de Bafoussam 1er (En procédure d'urgence)

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installations ;
- Nettoyage et Terrassement ;
- Ouvrage d'art.

## 3. Cout Prévisionnel

Coût prévisionnel en Fcfa : 27 000 000Fcfa

## 4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute Entreprise de travaux publics installée au Cameroun.

## 5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget MINTP.

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1er, BP: 316 Bafoussam, Tél. 699 84 37 41 /699 61 48 81 , à la Délégation Départementale des Marchés Publics-Mifi, sur COLEPS et sur le site Internet de l'ARMP dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat de la Mairie de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1er, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 50.000 FCFA (Cinquante mille francs) payable à la recette municipale de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1er.

NB ; Tout candidat se sentant bloqué pour l'acquisition du DAG soit saisir formellement le MO par tout moyen laissant trace écrite avec copie à l'ARMP au MINMAP et leurs représentants locaux.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée à la Commune d'Arrondissement de Bafoussam V à l'adresse suscitée au plus tard le 21/02/2023 à 09 heures, heure limite, déposée contre récépissé et devra porter la mention:

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N° 02/AONO/CA.BFiVI rVCIFM/BIP -MINTP- 2023 DU POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEP (07)**  
**DALOTS DANS LES QUARTIERS BAMENDZI 2, NDIENGDAM 1 ET HOUKAHA DANS LA COMMUNE**  
**D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM P', DEPARTEMENT DE LA MIFI- REGION DE L'OUEST (EN**  
**PROCEDURE D'URGENCE)**  
**Financement : BIP MINTP 2023**  
**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de cent vingt jours.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de : cinq cent quarante mille (540 000) Fcfa et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité Administrative (Préfet, Sous-Préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en (01) temps après preuve de publication sur la plateforme ARMP dans les délais. L'ouverture des pièces administratives, offres techniques et financières aura lieu le 21/02/2023 à 10 heures 30' précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de Bafoussam 1" dans la Salle des sessions de ladite institution.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté (Mandat ou procuration légalisé par une autorité compétente).

## 13. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants

- a) Dossier administratif incomplet ou non conforme et non régulariser dans les 48H,
- b) Absence d'une caution desoumission ;
- c) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées
- d) Figurer sur la liste actualisée des entreprises suspendues
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- f) Absence du sous détail d'un prix quantifié ;
- g) Non-conformité du modèle de soumission
- h) Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché public pendant les trois dernières années ;

### Principaux critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- a) Références de l'entreprise;
- b) Matériel de chantier à mobiliser;
- c) Personnel d'encadrement de l'entreprise;
- d) Proposition technique ;
- e) Offre financière ;
- f) Planning de chantier ;
- g) Présentation ;
- h) Présence d'une situation financière capable d'exécuter les travaux à hauteur de 70%.

Seules les soumissions qui auront obtenus au moins 25 oui/35 (soit 80%) seront admises à 1 analyse financière.

## 14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été recomiue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont rofife a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

NB : Les rabais manuscrits et dactylographiés proposés ne seront pas pris en compte, ils doivent être inscrits en chiffres et en lettres

## 15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la mairie de Bafoussam dès publication du présent avis au n° 699 84 37 41/ 699 61 48 81/ 677 75 28 98/677 27 23 45, chez l'Ingénieur du marché, à la Délégation Départemental des Marchés publics de la Mifi, sur COLEPS et à l'ARMP.

NB : pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un message au MNIMAP aux N° suivants : 673 20 2725/699 37 07 48)

*BAFOUSSAM le 23 Janvier 2023*

*Le MAIRE*

**NGNANG Cyrille**

## OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/ONCC/CIPM/2023 DU 26 JANVIER 2023 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS ET LA CONNEXION INTERNET HAUT DÉBIT À L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ (ONCC)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de la fonctionnalité du Système d'Information des Filières Cacao et Café, le Directeur Général de l'Office National du Cacao et Café (ONCC) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la Fourniture des Equipements et la Connexion Internet Haut débit pour son siège et son laboratoire.

### 2. Consistance des prestations

Les Termes de Références et le cahier de charges définissent toutes les prestations.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt-neuf millions (29 000 000) Francs CFA**.

### 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine de télécommunications.

### 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d' Offres sont financées sur le budget de l'ONCC :

- Tranche Ferme: 2023-2024 ;
- Tranche Conditionnelle : 2024-2025 ;
- Paragraphe : 612 010.

### 6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au 9<sup>ème</sup> étage de l'immeuble siège à Bonanjo porte 9/4, tél : 33-42-59-36, dès publication du présent avis, sur présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **Vingt cinq mille (25 000) Francs CFA** au compte spécial CAS-ARMP ouvert à la BICEC.

### 7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels doit être déposée au siège de l'ONCC sis à Bonanjo au 9<sup>ème</sup> étage, porte 9/4, au plus tard le **23 Février 2023 à 13 heures précises** et revêtue de la mention :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/ONCC/CIPM/2023**

**du 26 Janvier 2023 pour la fourniture des Equipements et la Connexion Internet Haut Débit à l'Office National du Cacao et du Café (ONCC)**

*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement*

## 8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de 24 mois.

## 9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une Banque de Premier ordre ou une Compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **Cinq cent quatre vingt mille (580 000) Francs CFA** correspondant à 2% du coût prévisionnel Toutes Taxes Comprises (TTC) d'une validité de cent vingt (120) jours.

## 10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de caution de soumission délivrée par une Banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère des Finances, le non respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres ou le défaut de présentation de l'enveloppe extérieure et entraînera automatiquement le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu dans la salle de conférence du 8<sup>ème</sup> étage de l'immeuble siège de ONCC sis à Bonanjo Douala, le **23 Février 2023 à 14h Précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ONCC siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés sous peine de ne pas être admis en salle et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont ils ont la charge, à raison d'un seul représentant par soumissionnaire.

Toutefois une offre financière témoin marquée comme telle scellée sera introduite dans l'enveloppe volume 1. Celle-ci sera transmise à l'organe chargé de la Régulation des Marchés Publics.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale requise de 80 points sur 100.

## 12. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

### 12.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'offres sont les suivants :

#### Pièces administratives

- Absence de caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou documents falsifiés ;

- Absence de déclaration sur l'honneur de non-abandon de marché de son fait au cours des trois (03) dernières années ;

- Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif ci-après datant de moins de 3 mois, 48h après l'ouverture des offres :

- L'original de l'attestation d'immatriculation timbré ;
  - La copie certifiée conforme du registre de commerce ;
  - L'original de l'attestation de non redevance timbré ;
  - L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le greffe du T.P.I ;
  - L'original de l'attestation pour Soumission de la CNPS ;
  - L'original de l'attestation de domiciliation bancaire ;
  - L'original du reçu de versement des frais d'achat du DAO;
  - L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics (l'ARMP).

## Offre Technique

-

- Présence des informations financières dans l'Offre Technique ;

- Absence de licence d'exploitation des réseaux de télécommunications de première catégorie délivrée par le Ministère des Postes et Télécommunications ;

- Absence d'agrément installateur des équipements et infrastructures des communications électroniques délivré par l'Agence de Régulation des Télécommunications ;

- Absence d'un outil parmi les moyens matériels suivants : appareil de mesure de la puissance du signal fibre optique, analyseur de spectre) ;

- Fausse déclaration ou documents falsifiés ;

- CCAP non paraphé ;

- TDR non paraphés ;

- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;

- Non-conformité de l'Offre Technique aux termes de Référence du DAO.

## Offre Financière

-

- Offre financière incomplète pour absence d'une des pièces ci- après :

-

- Lettre de soumission timbrée ;
- Bordereau des prix unitaires
- Devis quantitatif et Estimatif
- Sous détail des prix unitaires

- Ø Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire et/ou d'un prix forfaitaire quantifié.

## 12.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

<b>Critères</b>	<b>Notation (points)</b>
Présentation générale de l'offre	10
Qualification des experts et leur expérience dans le domaine	15
Références du soumissionnaire dans les prestations similaires (joindre première et dernière page BCA, Contrats, LC ou Marché le cas échéant certifiés par le service émetteur)	20
Compréhension des termes de références (Plan de travail et méthodologie proposés)	35
Proposition du cahier de charges	20
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

Les sous-critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

**La note technique minimale requise pour l'ouverture des propositions financières est de 80 points sur 100.**

## 13. Méthode de sélection du Prestataire

Le Prestataire sera choisi par la méthode de sélection du mieux disant, selon le poids technique des moyennes pondérées résultant des ratios suivant :

- Note Financière =  $\frac{Mm \times 100}{Mm}$  Mm = Montant de l'offre complète conforme et moins disant

-

M M= Offre du soumissionnaire

- Note définitive = 0,80 NT+0,20 NF NT= Note Technique ; NF= Note Financière

### 13. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre conforme pour l'essentiel et évaluée la mieux disante par la combinaison des critères techniques et financiers.

### 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date de remise des offres.

### 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au siège de l'ONCC sis à Bonanjo au 9<sup>ème</sup> étage, porte 9/5

### Dénonciation

La dénonciation de tout acte de corruption se fait à travers un appel aux numéros 699 37 07 48/ 673 20 57 25.

*DOUALA le 26 Janvier 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***NDOPING Michael***

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

ou

Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**